

AGRESSIONS SEXISTES ET SEXUELLES À LOUVAIN-LA-NEUVE

Auteure Lise Mernier



Des initiatives étudiantes
aux autorités compétentes



Inscrite dans une démarche d'Éducation Permanente,
notre association analyse les questions de genres, familles et sexualités
à travers diverses formes de publications et rencontres citoyennes.

Étude décembre 2021

Auteure : Lise Mernier

Avec les contributions de : Juliette Hallet, Mathilde Jodogne et Alyssa Salles

Relecture : Frédou Braun

www.corps-ecrits.be

Éditrice responsable : Annick Honorez | Place Galilée, 6 | 1348 Louvain-la-Neuve

Conception graphique : vabene-studio.be

Adaptation graphique : lebruitdesimages.com



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Agressions sexistes et sexuelles à Louvain-la-Neuve : des initiatives étudiantes aux autorités compétentes

Auteure : Lise Mernier

TRIGGER WARNING (TW)

Le *trigger warning* (ou traumavertissement ou avertissement au public) est une pratique que les médias et les collectifs féministes intersectionnels utilisent pour prévenir d'un contenu dont la lecture, la vision ou l'écoute pourrait déclencher un souvenir et/ou une réaction traumatique.

Attention, le contenu de cette étude contient des passages pouvant heurter votre sensibilité. Elle aborde les sujets de harcèlement et agressions sexuels, et cite des témoignages. Alors prenez soin de vous écouter avant de la lire, assurez-vous que c'est le bon moment pour vous, et que vous êtes entouré-es si besoin.

SOMMAIRE

Introduction	9
Les initiatives citoyennes et étudiantes	12
Dénoncer : La Meute & Comac	12
Sensibiliser : Thé OK?	20
Sororité : Louvain-la-Safe, Mona App et Louvain-la-Meuf	23
Militer, politiser et manifester : Comac	28
Les initiatives et défaillances des autorités compétentes	36
L'Université Catholique de Louvain-la-Neuve : sensibilisation et prise en charge ?	36
Autorités communales et policières : dépôts de plainte et formation	43
Les revendications des collectifs	49
Suites et perspectives : une thématique prioritaire	58
L'Université, berceau des rapports de pouvoir	58
UCLouvain : sensibilisation, formation et prise en charge	59
La police et la commune : communication et formation	63
L'État fédéral et la Fédération Wallonie-Bruxelles, en réaction et en action	67
En conclusion	74
Bibliographie sélective	76
Aides et ressources	77

Remerciements

Merci à Juliette Hallet, Mathilde Jodogne et Alyssa Salles pour l'initiative du sujet et leurs contributions ;

Merci à Anne-France Bourtembourg, Julie Chantry, Mona-Lisa D'Achille, Véronique Davaux, Charlotte Delferriere, Manon Gutierrez, Cloë Machuelle, Anne-Sophie Marq, La Meute, Tania Van Hemelryck pour leur temps et leurs réponses ;

Merci à Frédou Braun pour les multiples relectures.

Introduction

Depuis quelques années, un sentiment d'insécurité à Louvain-la-Neuve est de plus en plus présent¹. Si les chiffres de dépôts de plaintes à la police n'ont pas augmenté et restent très faibles pour ces dernières années², une dénonciation médiatique des cas de harcèlements et d'agressions sexistes et sexuels a été - et est encore - menée par les étudiant·es néo-louvanistes, les collectifs militants et les associations³. Comme un trop plein qui se fait ressentir et libère la parole.

C'est ce que l'on peut constater dans une série d'enquêtes réalisées à Louvain-la-Neuve.

En effet, en 2019 sortait une enquête locale de sécurité réalisée par la police d'Ottignies-Louvain-la-Neuve en collaboration avec l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve. Sur base des réponses de 2901 étudiant·es⁴, elle a été mise sur pied face au manque de données sur les étudiant·es - la plupart n'étant pas domicilié·es sur place. De fait, le Moniteur de sécurité, qui élabore une enquête locale de sécurité tous les deux ans, base ses enquêtes exclusivement sur les personnes domiciliées dans la commune.

-
- 1 Voir notre analyse *Petit aperçu du sentiment d'insécurité et des violences sexistes sur un campus universitaire*, 2010 - www.corps-ecrits.be/petit-aperçu-du-sentiment-dinsecurite-et-des-violences-sexistes-sur-un-campus-universitaire et *Antisexiste, la ville de Louvain-la-Neuve ?*, 2020 - www.corps-ecrits.be/antisexiste-la-ville-de-louvain-la-neuve
 - 2 Statistiques policières de criminalité, Zone de Police d'Ottignies-Louvain-la-Neuve - http://www.stat.policefederale.be/assets/pdf/crimestat/gemeente/fr/rapport_2021_trim1_com_Ottignies_Louvain_la_Neuve_fr.pdf
 - 3 Louvain-la-Safe, Louvain-la-meuf, La Meute LLN, Comac, Collectif des Femmes, etc. Voir, pour n'en citer qu'un, le communiqué du Collectif des Femmes, *Revendications contre « les violences sexistes et les agressions sexuelles » sur le campus de Louvain-la-Neuve*, le 28 mai 2021
 - 4 Interview de Véronique Davaux, Responsable du service analyse stratégique de la police d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 28 septembre 2021

Dans cette nouvelle enquête, ciblant donc les étudiant·es, à la question « Quelles sont les problématiques importantes sur le territoire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve qui génèrent chez vous de l'insécurité ? », la première réponse pour :

→ 34% des répondant·es étaient les agressions sexuelles.

Se trouvaient ensuite pour :

→ 28% des répondant·es les agressions physiques ;

→ 25% des répondant·es les agressions verbales.

Également, du 22 mars au 19 avril 2020, une enquête en ligne a été réalisée sur 2501 personnes au sein du campus de Louvain-la-Neuve, par l'ASBL de sensibilisation au consentement Thé OK?⁵. Celle-ci mettait en lumière que :

→ 48% des interviewé·es se sentaient en insécurité dans les rues de Louvain-la-Neuve ;

→ 28,2% se sentent en insécurité en guindaille ;

→ 2,5% se sentent en insécurité dans leur kot.

Par ailleurs, une étude à l'Université de Liège datant de 2019⁶ notait que :

→ 6% des étudiantes ont subi un viol ;

→ plus d'une étudiante sur 5 a été confrontée à une tentative de viol au cours de ses études ;

→ plus de la moitié a déjà subi une agression sexuelle.

5 www.theok-consent.com/sondage

6 Safe place de Comac, *Pas une agression de plus*, 6 octobre 2020 - plus.lesoir.be/329929/article/2020-10-06/pas-une-agression-de-plus

Malgré le confinement et la crise sanitaire, l'année académique 2020-2021 fut le théâtre d'une mise en lumière de cette problématique :

- ⇒ En octobre 2020, une manifestation fut organisée à l'initiative de plusieurs collectifs sur le campus, suite à l'agression d'une étudiante Erasmus le 22 septembre⁷ ;
- ⇒ En novembre, le groupe Facebook de plus de 11 000 membres Louvain le Mec, et son contenu sexiste, viriliste et homophobe, a été dénoncé⁸ ;
- ⇒ Entre octobre et juin 2021, au travers des réseaux sociaux principalement, de nombreux cas de viols, agressions et harcèlement sexistes et sexuels ont été diffusés par les collectifs Comac et La Meute.

Tous ces élans sont signés comme une série d'initiatives étudiantes qui font suite à #MeToo : #MeTooLLN #FolkloreComplice, #BalanceTonComitard, #LouvainLePorc, etc.

Si les chiffres officiels de la police ne nous permettent pas de savoir s'il y a une réelle augmentation des agressions à Louvain-la-Neuve ou une mise en lumière de celles-ci et une libération de la parole, l'effet reste le même : le sentiment d'insécurité et d'anxiété ainsi qu'un ras-le-bol sont plus que jamais présents. Les chiffres ci-dessus en sont la preuve et soutiennent que les violences sexistes et sexuelles sont bien là malgré qu'elles sont, encore bien trop souvent, laissés dans l'ombre.

Cette étude tend à visibiliser les différentes stratégies et initiatives qui ont été mises en place pour lutter contre l'insécurité et les violences sexistes et sexuelles par les différent-es acteur-rices en jeu à Louvain-la-Neuve, ainsi que les manquements et les failles qui empêchent une prise en charge et une sensibilisation adéquate.

7 Florentin Franche, *200 personnes réunies contre les agressions sexuelles à Louvain-la-Neuve* : « Pas une de plus! », 7 octobre 2020 - www.tvcom.be/video/info/societe/200-personnes-reunies-contre-les-agressions-sexuelles-a-louvain-la-neuve-quot-pas-une-de-plus-quot-27113-89.html

8 A. Stas avec C.L. et Am.C, « Louvain-le-mec » : un groupe Facebook d'étudiants crée la polémique avec des publications controversées, 26 novembre 2020 - www.rtb.be/info/regions/brabant-wallon/detail_louvain-le-mec-un-groupe-face-book-d-etudiants-cree-la-polemique-avec-des-propos-sexistes-homophobes-et-racistes?id=10640239

Les initiatives citoyennes et étudiantes

Dénoncer : La Meute & Comac

Environ 20 000 étudiant·es étudient, logent et participent à des activités sportives, culturelles et festives à Louvain-la-Neuve⁹.

La Zone de Police du campus a fait état en 2021¹⁰ :

- en 2017 de 37 agressions sexuelles et 4 viols ;
- en 2018 de 31 agressions sexuelles et 2 viols ;
- en 2019 de 22 agressions sexuelles et 1 viol ;
- en 2020 de 32 agressions sexuelles et 2 viols.

Comme on peut le constater, depuis 2017, année de #MeToo et de la mise en lumière des violences sexistes et sexuelles, contrairement à ce qu'on aurait pu imaginer, les chiffres n'ont pas radicalement augmenté. Comme si la libération de la parole s'était faite dans l'espace public, mais le dépôt de plainte n'en faisait pas partie. Par ailleurs, au vu des chiffres des enquêtes citées en introduction, il est évident que les cas ont été plus nombreux que ceux recensés par la police.

9 Stéphanie Vandreck, À Louvain-la-Neuve, quelle prise en charge pour les victimes d'agression sexuelle ?, 5 décembre 2018 - www.rtb.be/info/regions/detail_a-louvain-la-neuve-quelle-prise-en-charge-pour-les-victimes-d-agression-sexuelle?id=10089470

10 Statistiques policières de criminalité, Zone de Police d'Ottignies-Louvain-la-Neuve - http://www.stat.policefederale.be/assets/pdf/crimestat/gemeente/fr/rapport_2021_trim1_com_Ottignies_Louvain_la_Neuve_fr.pdf

L'enquête de Thé OK?¹¹ montrait ainsi que :

- ⇒ 1708 des 2501 personnes interrogées - soit 3/5 - se sont faites agressées sexuellement en soirée par attouchement des fesses ;
- ⇒ 464 des 2501 personnes interrogées - soit 1/5 - se sont faites agressées sexuellement en soirée par attouchements des parties génitales ;
- ⇒ Seulement 1 personne sur 5 se sent capable de réagir face à un cas de harcèlement ou d'agression.

Deux collectifs ont alors lancé des appels à témoignages afin de récolter et diffuser la parole de victimes qui semblaient n'être ni entendues ni reconnues.

Tout d'abord, du 26 septembre 2020 - suite à l'agression de l'étudiante Erasmus - jusqu'en avril 2021, des témoignages de viols, d'agressions et de harcèlements sexistes et sexuels ont été récoltés et régulièrement diffusés par le Comac de Louvain-la-Neuve. **Le Comac (Changement, Optimisme, Marxisme, Activisme et Créativité) est le mouvement de jeunes du parti politique PTB-PVDA.** L'organisation est active dans neuf villes étudiantes en Belgique (Bruxelles, Gand, Louvain, Louvain-La-Neuve, Liège, Anvers, Mons, Hasselt et Namur).

Ainsi, le mouvement a récolté une soixantaine de témoignages diffusés ensuite sur leurs réseaux sociaux (Facebook et Instagram), avec la mention : « Cet appel à témoignage a pour but de libérer la parole des femmes. #MeTooLLN ». Comme l'explique Cloë Machuelle, membre du Comac de Louvain-la-Neuve et à l'initiative de cette récolte, « la honte commence à changer de camp, les étudiantes se rendent compte qu'elles peuvent parler, que ce qui leur est arrivé n'est pas de leur faute et que c'est ok de témoigner »¹².

11 www.theok-consent.com/sondage

12 Cloë Machuelle, interviewée le 14 juillet 2021



Sans percevoir de réels changements et comme une suite au travail du Comac, le **collectif La Meute - collectif anonyme féministe et activiste connu pour ses collages dans la ville** - diffusait le 27 mars 2021 un message sur ses réseaux sociaux expliquant :

« Suite à plusieurs dénonciations d'agressions sexuelles et de viols au sein du campus de Louvain-la-Neuve, il nous a semblé nécessaire de donner la parole aux personnes concernées. Ne pouvant compter ni sur les autorités, ni sur les administrations, nous lançons aujourd'hui #LouvainLePorc [...]. Aujourd'hui, il est nécessaire de parler des violences sexistes, des agressions sexuelles et des viols qui ont lieu sur le campus de Louvain-la-Neuve. Il est temps que les violeurs arrêtent de violer. Nous refusons d'élire et d'être représenté·e·s par des violeurs. Nous refusons que des violeurs figurent sur les listes des élections étudiantes. Nous refusons que l'UCLouvain continue de protéger les violeurs au lieu d'écouter les victimes. Nous refusons de nous asseoir à côté d'un violeur en auditoire. Nous refusons que l'UCLouvain diplôme des violeurs. Nous refusons que l'UCLouvain continue de fermer les yeux sur les violences sexuelles subies quotidiennement sur le site. Nous refusons que les instances de l'UCLouvain n'agissent que de façon symbolique dans la lutte contre ces violences. Nous refusons que l'UCLouvain investisse plus de temps et d'énergie dans la lutte contre la triche et le plagiat que dans celle contre les agressions sexuelles et les viols perpétrés sur leur

site. Nous refusons de vivre avec des violeurs au sein de nos KAP's¹³. Nous refusons d'être contraint·e·s de quitter notre kot car notre cokoteur est un violeur. Nous refusons d'être contraint·e·s de côtoyer des violeurs dans la rue, en cours, dans les cercles, dans les bars, et partout ailleurs. Nous refusons que nos comitards et nos co-bleus soient des violeurs. Nous refusons que les cercles et régionales baptisent et calottent des violeurs. Nous refusons que notre sentiment d'insécurité sur le site soit minimisé. Nous refusons de nous entendre dire que c'est à nous de nous protéger. Nous refusons d'avoir peur de parler des violences subies. Au nom du maintien d'une prétendue réputation, l'UCLouvain s'octroie le droit d'étouffer certaines affaires. L'UCLouvain, sachez que cacher une réalité dévastatrice fait de vous des complices. Il est temps de lever le voile sur les violences sexuelles sur le site de Louvain-la-Neuve. Il n'est plus acceptable que ces vécus soient invisibilisés par nos instances. Il est temps d'écouter les victimes. Nous refusons de fermer les yeux sur le vécu et la souffrance des victimes. Nous refusons de NOUS TAIRE. »¹⁴

Une récolte de paroles a été lancée le 26 mars 2021. Et, deux semaines plus tard, le collectif avait déjà reçu 175 témoignages de violences sexuelles datant de ces dernières années¹⁵. Chaque jour, le collectif en a diffusé une série sur son compte Instagram¹⁶.

13 Kot à projets : logement communautaire d'étudiant·es portant un projet ensemble. Il y a 80 kots à projets à Louvain-la-Neuve

14 www.instagram.com/lameute_lln

15 La Meute, interviewé·es le 11 avril 2021

16 www.instagram.com/lameute_lln



Ces chiffres accompagnés de ces différents témoignages qui sortent au grand jour montrent bien que les données de la police sont complètement sous-représentées juridiquement, et donc statistiquement.



Cela est un phénomène bien connu qu'on appelle le « **chiffre noir** », chiffre qui différencie les données de la police avec la réalité¹⁷. Il correspond ainsi aux nombres de faits qui ne sont pas connus, car non dénoncés, donc tus. Dans notre société où la culture du viol est empreinte, il y a ainsi malheureusement toujours, en matière de violences sexistes et sexuelles, un écart conséquent entre les chiffres de la police et la réalité¹⁸.

C'est une matière connue de tou-tes, que ce soit les collectifs militants, comme les autorités communales et policières et fédérales. Julie Chantry, bourgmestre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve explique bien que « les autorités ne nient pas qu'il y ait une augmentation des cas d'agressions, mais il existe une ambivalence entre les faits et la réalité »¹⁹. Elle rajoute que « sans les dépôts de plaintes, on ne peut pas objectiver les choses ». À cela le collectif La Meute répond en ces mots : « Nous pensons qu'il faut voir au-delà des chiffres : le phénomène #LouvainLePorc ou #MeToo se concentre sur de véritables histoires allant d'un attouchement non consenti en Casa²⁰ jusqu'à un viol à son propre kot. Il ne sera jamais réellement possible de mettre un chiffre exact sur le nombre de ces agressions mais il ne s'agit évidemment pas de cas isolés »²¹.

Ainsi, même les chiffres de l'enquête menée par Thé OK? et de celle la police sont probablement sous-estimés par rapport à la réalité - car une partie des personnes ne savent pas ce qu'elles ont vécu, et une autre n'ose toujours pas témoigner. En effet, lors de l'enquête réalisée par la Zone de Police d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, les raisons ressorties pour expliquer le non dépôt de plainte étaient :

-
- 17 Pour aller plus loin sur les questions juridiques, voir notre analyse : *Harçèlement et agressions sexuelles : lois, arrêtés, mesures covid et avancées*, 2021 - www.corps-ecrits.be/harcelement-et-agressions-sexuelles-lois-arretes-mesures-covid-et-avancees
- 18 Pour aller plus loin sur la culture du viol, voir notre analyse : *Le viol, ça se cultive ?* 2018 - www.corps-ecrits.be/le-viol-ca-se-cultive
- 19 Julie Chantry, interviewée le 1er septembre 2021
- 20 Lieu festif étudiantin
- 21 La Meute, interviewé-es le 11 avril 2021

- la crainte de ne pas être pris-e au sérieux ;
- l'enjeu de l'alcool et la perte de mémoire ;
- la peur ;
- la honte ;
- le processus de plainte qui semble trop confrontant ;
- la croyance que ce qui a été vécu n'est pas si grave ;
- le questionnement « à quoi ça va servir ? » ;
- le questionnement « est-ce punissable ? » ;
- le sentiment de ne pas avoir assez de preuves ;
- la crainte de l'invalidité de la zone grise, d'un consentement donné puis retiré ;
- la crainte de confronter un auteur qui fait partie du même groupe d'ami-es, du même immeuble, même cercle, etc. et qui sera donc porté à être revu et cotoyé ;
- la difficulté de décrire l'auteur.



La **zone grise**, ce sont toutes les pressions, hésitations, zones de flou qui peuvent entourer une personne, et brouiller la compréhension de son (non)consentement. En aucun cas cependant, elles brouillent la validité de ce consentement - comme on le pense souvent - en en faisant un état où le rapport sexuel ne serait pas vraiment un acte consenti mais pas tout à fait une agression non plus.

En réalité, la zone grise est le fruit d'un défaut de communication ou de compréhension entre deux personnes (ou plus). Soit, parce que l'une n'arrive pas à s'exprimer suffisamment clairement sur ses besoins et ses limites - par honte, par peur, par non-connaissance de ses propres désirs, parce qu'on ne lui a jamais appris qu'elle en avait le droit,... Soit, parce que l'autre n'arrive ou ne veut pas entendre la personne en face - parce qu'on ne lui a jamais appris, parce qu'elle prend

le consentement pour un absolu irrévocable, parce qu'elle n'a jamais pris la peine de demander comment l'autre se sentait, ce qu'elle avait envie,...

Ainsi, la zone grise n'existe pas lorsqu'on respecte ses propres limites et celles de l'autre, et que l'on considère le consentement comme quelque chose de révoquant et redéfinissable à tout moment. Et, un acte sexuel en zone grise reste une agression sexuelle et/ou un viol. « Bien sûr qu'à un niveau individuel, on peut parler de "signaux brouillés", mais quand les signaux sont quasi-systématiquement brouillés dans le même sens, ce n'est plus une "zone grise", c'est un schéma, dont la configuration particulière porte un nom : la culture du viol »²².

La visibilité et la dénonciation qu'offre le travail du collectif La Meute et de Comac permet ainsi de réaliser l'ampleur du problème et de poser une vision systémique dessus. On ne parle pas d'une trentaine de cas isolés par an, comme le laisse supposer les chiffres de la police, mais bien de harcèlements et d'agressions à grande ampleur. Si on reprend les chiffres d'Amnesty International sortis en 2020²³, on se rappelle ainsi que 48% des Belges - **donc près de la moitié !** - ont déjà été exposés à au moins une des formes de violences sexuelles dans leur vie. Pour ce qui est spécifiquement des jeunes :

- 24% ont été victimes de viol, dont 23% par leur partenaire ;
- 31% ont subi des demandes insistantes à caractère sexuel ;
- 32% ont déjà vécu des attouchements dans l'espace public ;
- 24% se sont vues profités de leur état d'ébriété ou de la prise de substances pour obtenir d'elles ou eux des relations sexuelles.

22 Clémence Bodoc, *Culture du viol, consentement et « zone grise » : des concepts imaginaires ?*, 2014 - www.madmoizelle.com/culture-du-viol-consentement-zone-grise-293519

23 Amnesty International, *Sondage sur le viol 2020*, mars 2020 - www.amnesty.be/campagne/droits-femmes/viol/article/sondage-viol-chiffres-2020

Sensibiliser : Thé OK?

C'est sans nul doute que la mise en place d'autres initiatives précédemment a aidé les voix à s'élever, créant le terrain fertile à cette libération de la parole. C'est ainsi le cas de **Thé OK?, projet initié sur le campus de Louvain-la-Neuve** par trois étudiantes - Sofiane, Mathilde et Charlotte - en septembre 2018²⁴, face au manque de ressources existantes pour les étudiantes. Inspiré de la vidéo *Le consentement, c'est aussi simple qu'une tasse de thé*²⁵, le cœur de leur projet est de faire de la sensibilisation au consentement sexuel. Cela passe par le biais de la réalisation d'une étude donnant lieu à un livret²⁶, d'affiches, de slogans, de sachets de thé, de stands de sensibilisation lors d'événements organisés par les cercles, les régionales, les kots à projets, les centres de santé et d'aide psychologique, l'Assemblée Générale des Étudiant·es de Louvain (AGL), etc. Également, une grande campagne de communication a été mise en place, sur Facebook, Instagram ainsi qu'aux grands événements de guindaille. Bref, là où elles peuvent toucher un maximum d'étudiant·es²⁷.

Leur volonté était d'amener de la discussion entre pairs, entre étudiant·es, voyant que les initiatives mises en place par l'UCLouvain ne fonctionnaient pas et étaient inconnues des concerné·es²⁸. Il a fallu attendre deux ans au collectif pour prendre de l'ampleur, au même moment où la parole a commencé à se libérer et une mise en lumière sur les violences sexistes et sexuelles s'est déployée sur le campus. Ainsi, le besoin de ce genre d'initiatives était plus que présent chez les étudiant·es²⁹. Il y a maintenant 13 étudiant·es qui portent le projet, et en 2021, Thé OK? a pris le statut d'asbl.

24 Pour plus d'infos : www.theok-consent.com/infos

25 Emmeline May et Blue Seats Studio, *Consent, it's simple as tea*, 2015 - www.youtube.com/watch?v=5davRVQB0Lk&t=2s&ab_channel=PatricqueGerard

26 Le livret est disponible via Univers Santé : www.univers-sante.be/atout-sante-consentement/?fbclid=IwAR2Q53-H_2n7xGQ6E9Ae-r1WtR6RIV0eEtjNkVJPFElam9lz0u9ZSJr41EQ

27 Voir notre étude *Emergence des comptes Instagram sur les Réseaux sociaux*, 2020 - www.corps-ecrits.be/emergence-des-comptes-instagram-engages

28 Thé OK?, interviewé·es le 7 juillet 2021

29 *Idem*

Afin de mieux « connaître la réalité du terrain dans lequel [elles] travaillaient et pouvoir mieux cadrer les activités »³⁰, Thé OK? a mis en place une enquête de grande envergure sur Louvain-la-Neuve, récoltant 2501 témoignages, et en a sorti un livret d'éducation sur le consentement, se basant sur les chiffres collectés³¹.

Tout comme le **Plan SACHA (Safe Attitude Contre le Harcèlement et les Agressions)** qui lutte, sensibilise et prend en charge les **violences sexistes et sexuelles** lors, entre autres, des 24h Vélo³², leur but premier est de rappeler à tou-tes³³ les bases du consentement.



Le consentement est à la base de tout rapport humain. Il est ainsi d'autant plus primordial lorsqu'on est face à l'intimité de quelqu'un·e, donc dans tous rapports de drague et de sexualité. Non, c'est non. Rien, c'est non aussi. Je ne sais pas, c'est non également.

Pour qu'il y ait un rapport sexuel sain entre deux (ou plusieurs personnes), il faut qu'il y ait eu un accord commun, explicite et clair. Il faut être sûr·e que chaque individu soit en pleine conscience et en accord avec l'acte qui va se produire. On parle de consentement libre et éclairé car il ne peut se donner si la personne est, par exemple, dans un rapport de hiérarchie ou de domination. Ni si la personne dort ou se trouve sous influence (alcool, drogue, etc.). Le non-consentement ne se définit pas par l'intention de la personne qui pose l'acte mais bien par le ressenti de la personne à qui l'acte est adressé. Le consentement est ainsi également un consentement enthousiaste, en ce qu'il redonne le plein pouvoir d'être acteur·rice de son désir à tou-tes les partenaires : si ce n'est pas un grand oui, c'est un non. Car si céder n'est pas consentir, consentir n'est pas forcément désirer. Il est également modulable et redéfinissable : si j'ai dit oui tout à l'heure, ça ne veut

30 *Idem*

31 www.theok-consent.com/sondage

32 www.plansacha.be

33 Peu importe son identité de genre et son orientation affective et sexuelle.

pas dire oui maintenant; si j'ai dit oui à un tel acte, ça ne veut pas dire oui pour tout³⁴. Cette notion est très importante car elle permet à chaque partenaire de se rétracter, de changer d'avis, de poser ses limites, et ce, à tout moment. Il faut donc bien être à l'écoute de soi comme de l'autre, ne pas hésiter à verbaliser ses doutes, sensations, émotions, pour éviter de déroger au consentement.

« Rappelons qu'une relation pleinement consentie est de loin plus agréable pour toutes les parties. Brisons également une autre idée reçue, souvent utilisée comme prétexte à passer outre le consentement de l'autre personne : poser la question 'T'es OK ?' ne refroidira pas l'excitation. Ni la vôtre ni la sienne. Brisons donc les tabous et discutons d'abord avec notre (ou nos) partenaire(s) potentiel-le(s). Y compris quand on a envie - pourquoi pas ? - de tester une nouvelle pratique. Cette conversation pourrait révéler que ce désir est partagé et vous permettre ainsi de le réaliser en toute confiance »³⁵.

34 Pour aller plus loin, voir notre étude *Désir et consentement, même combat ?*, 2020 - www.corps-ecrits.be/desir-et-consentement-meme-combat

35 Thé OK? asbl, *Ok ou pas ok ? Le consentement... Ce que vous en pensez*, 2021, p.8

Sororité : Louvain-la-Safe, Mona App et Louvain-la-Meuf

C'est dans ce climat d'insécurité qu'est également né le **groupe Facebook privé Louvain-la-Safe**, co-créé par Cloë Machuelle portant ce désespérant constat : « Je ne rentrerai jamais chez moi seule en fin de soirée »³⁶. Rassemblant plusieurs milliers de membres, il a été créé en octobre 2020 directement suite à la tentative de viol sur l'étudiante Erasmus fort médiatisée, mais surtout pour faire face aux nombreux faits de violences sexistes et sexuelles sur le campus néo-louvaniste³⁷. Comme le dit Cloë Machuelle, « ce n'était pas du tout dans un but de faire peur, comme on a pu nous le reprocher, mais bien permettre à toutes ces femmes de ne plus avoir, en rentrant chez elles, la boule au ventre »³⁸.

Le groupe est en non mixité choisie et rassemble pour la plupart des étudiantes, toutes des femmes - à savoir les femmes cis³⁹, trans⁴⁰ ou AFAB⁴¹.

L'objectif de ce groupe est avant tout de donner une réponse à ces faits de violences qui se manifestent sur le campus néo-louvaniste, comme signalé dans la description du groupe : « Nous voulons que la parole des femmes*⁴² soit entendue et reconnue. Nous appelons les femmes* qui ont subi une agression sexuelle, un viol, des violences et/ou des comportements sexistes à témoigner si elles le souhaitent ». Louvain-la-Safe permet non seulement la

36 Cloë Machuelle, interviewée le 14 juillet 2021

37 Fanny Dehaye et Michel Herinckx, *Après une nouvelle agression, les étudiants de Louvain-la-Neuve vont manifester*: « On veut se sentir en sécurité », 26 octobre 2020 - www.rtl.be/info/regions/brabant-wallon/apres-une-nouvelle-agression-les-etudiants-de-louvain-la-neuve-vont-manifester-on-veut-se-sentir-en-securite--1249552.aspx

38 Cloë Machuelle, interviewée le 14 juillet 2021

39 Une femme cis-genre est une femme qui se reconnaît dans le genre qui lui a été assigné à la naissance en fonction de son sexe biologique.

40 Transgenre, se dit d'une personne dont l'identité de genre diffère de celle qu'on lui a assignée à la naissance en fonction de son sexe biologique.

41 Comprenez « Assigned Female At Birth », que l'on peut traduire par « Assignée femme à la naissance ».

42 * L'astérisque renvoie aux femmes cis, trans ou AFAB, c'est-à-dire, qu'il inclut non seulement toutes les personnes assignées « femme » à la naissance, car présentant un sexe biologique femelle, mais aussi toute personne s'identifiant ou étant identifiée par le genre féminin. Tout au long de cette étude, l'astérisque renverra à cette définition.

dénonciation de ces violences, via un système de formulaire web anonyme, mais le groupe donne surtout l'opportunité à chaque personne qui le souhaite d'être accompagnée dans ses trajets, plus particulièrement à la tombée du jour ou durant la nuit. L'idée est de s'entraider en mettant en place un système de demande et propositions d'accompagnement, via les membres du groupe.

Depuis la création du groupe, de nombreuses personnes y ont trouvé une partenaire pour se rassurer lors d'un trajet sur le campus⁴³. Louvain-la-Safe offre également un espace safe pour discuter sur des sujets en lien avec la problématique de l'insécurité et des violences, témoigner, chercher de l'aide ou des réponses, ou pour tout autre sujet qui les concerne directement.

Sachant que, selon l'enquête de la Zone de Police d'Ottignies-Louvain-la-Neuve⁴⁴, la vulnérabilité la nuit tombée - et particulièrement en retour de soirées - a été évoquée comme une cause majeure des agressions sexuelles à Louvain-la-Neuve, cette initiative semble plus que nécessaire.

Cependant, ce groupe a été créé comme un bricolage, répondant à une demande urgente des étudiant·es, mais sa créatrice ne pensait pas le voir exister autant de temps. L'espoir était laissé à l'Université, aux Hautes Écoles, à la commune et à la police de mettre des réelles mesures en place. On peut lire sur la page : « ce groupe existe, pour nous entraider et pour rentrer chez nous en attendant que la ville et l'Université mettent des mesures concrètes en place ». Ce qui n'a toujours pas été fait presque un an après l'existence de Louvain-la-Safe.

Par réponse à ce manque, en septembre 2021 a été lancée **l'application MONA**. Mise en place par trois étudiant·es en master à la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication et un étudiant en master d'École Polytechnique de Louvain, celles et ceux-ci expliquent que « bien que nous ne soyons pas à proprement dit actifs dans la lutte contre les violences faites aux femmes, chacun de nous est révolté quant à cette augmentation du harcèlement et des agressions envers les femmes. Nous

43 F. Franche, *op.cit.*

44 Interview de Véronique Davaux, le 28 septembre 2021

avons donc créé MONA car nous estimons qu'une ville sereine et sûre est nécessaire pour le bien-être et la liberté de ses habitants. Nous avons pour ambition d'améliorer l'expérience piétonne en milieu urbain, à l'échelle globale, et ce grâce à la coopération des membres au sein des communautés soudées présentes sur l'application »⁴⁵. En effet, celle-ci offre une carte interactive de Louvain-la-Neuve, avec une mise à jour en temps réel des situations dangereuses qui ont lieu, afin de pouvoir s'entraider et d'éviter des endroits insécurisants. On y trouve aussi un espace d'échanges afin de s'organiser en départs groupés et rentrer accompagné-es⁴⁶.

L'application a ainsi vu le jour en réponse à de très nombreux témoignages d'agressions et de harcèlements sexistes et sexuels sur le **groupe Facebook Louvain-la-Meuf**. Créé par une des créateur·rices de l'application MONA, ce groupe a, quant à lui, fait son apparition en octobre 2019. Volontairement non-mixte, il permet uniquement aux femmes* de se confier, demander conseil, témoigner, pos(t)er des questions, des annonces, etc. On y trouve ainsi tous types de contenu. Ce groupe se veut confidentiel : il est privé, accessible qu'après avoir rempli un formulaire et il est également possible d'interagir de manière anonyme pour permettre à tou·tes de s'exprimer librement, sans filtre et sans peur. Ce groupe a pris une grande ampleur, comptant en juillet 2021 plus de 14 600 membres. Comme si une nouvelle communauté avait émergé au sein du campus : une communauté dans le soin, l'écoute, dans le partage d'expériences, la bienveillance, dans le soutien, la mobilisation,... Bref dans la sororité.

45 Mona-Lisa d'Achille, interviewée le 13 octobre 2021

46 www.mona-app.eu



Définie comme le ciment de la quatrième vague du féminisme, la **sororité** (de plus en plus appelée « adelphité », pour y inclure les personnes qui ne se reconnaissent pas dans le terme « soeurs »⁴⁷) est prôné comme un outil de puissance viral pour détrôner le patriarcat, comme l'explique Chloé Delaume dans son texte *Mes biens chères soeurs* : « La sororisation, c'est l'action de sororiser, sororiser c'est rendre soeurs. C'est créer, par la qualité des liens, une relation qui amène à l'état de communauté féministe. Une communauté soudée, animée par la même volonté de déjouer les stratégies paternalistes et la violence sexiste ordinaire, terreau fertile aux viols et aux uxoricides⁴⁸ »⁴⁹.

Et les réseaux sociaux sont un moyen incroyable de diffuser cette arme qu'est la sororité : « L'époque est historique et ma jouissance totale. La révolution numérique a apporté aux femmes des outils et réflexes qui les rendent solidaires, conscientes qu'elles forment un nous. [...] Depuis que les réseaux existent, la quatrième vague féministe derrière les écrans se préparait. Internet a libéré la femme là où Moulinex a échoué »⁵⁰.

Un groupe privé Louvain le Mec s'est également créé sur Facebook, comme un effet boomerang, en réaction à ces espaces non-mixtes où les femmes* s'organisent, se rassemblent, se soutiennent, s'entraident, témoignent, face aux violences qu'elles vivent dans un système où elles sont infériorisées. Rassemblant plus de 11 000 membres, ce lieu de sexisme, racisme et queerphobie a été dénoncé par certains de ses membres en novembre 2020. Le concept de ce groupe est, sous le joug de l'humour, de définir ce que serait un « vrai homme » et une « fausse femme ».

47 Pour aller plus loin sur la terminologie, lire : *Les mots du contre-pouvoir. Petit dico féministe, antiraciste et militant*, Féministe toi-même !, 2021

48 Meutre de l'épouse par l'époux.

49 Chloé Delaume, *Mes bien chères sœurs*, Seuil, Paris, 2019

50 *Idem*.



On y retrouve - pour ne citer que quelques exemples - les femmes* assimilées à des lave-vaisselle, des outils de nettoyage ou réduites à des « vide-couilles » dans des dizaines de publications, soutenues par des centaines, parfois des milliers de likes. Le féminisme et les personnes LGBTQIA+ y sont huées, l'extrême droite et le virilisme acclamés. Lorsque se constituent des groupes non-mixtes de personnes qui, dans leur situation actuelle, sont dominantes, ceux-ci deviennent quasi systématiquement la résonance à leur renforcement. Parce qu'il n'y a aucune limite quand on n'en fixe pas. Dans ce groupe, aucune modération n'est tolérée, et toute personne qui dénonce du contenu est immédiatement virée.

Ce groupe représente un phénomène qui pose une réflexion fondamentale, encore très peu nommée et prise en compte : face à la montée de la résistance féministe et à la libération de la parole, il est possible que les agressions augmentent, comme une réaction des dominants sentant leur pouvoir leur glisser entre les mains,

et voulant ainsi remettre « l'ordre des choses » à sa place, exemple d'un masculinisme encore présent dans notre société. Cette idée n'est pas un fait avéré, prouvé par des chiffres - chiffres manquants de toute façon - mais la réflexion mérite d'être menée. Dans tous les cas, il est la preuve que le travail de sensibilisation, de formation, de déconstruction de la culture du viol et du patriarcat est encore loin d'être terminé et qu'il est plus que temps de s'y mettre largement...

Militer, politiser et manifester : Comac

Pour avancer dans cette déconstruction manquante, le Comac milite largement. **Mouvement étudiant du parti PTB-PVA, le Comac de Louvain-la-Neuve**, en plus de sa récolte de témoignages, œuvre dans la militance et le plaidoyer politique.

Tentant de fédérer les jeunes pour une « société juste et écologique »⁵¹, la page officielle du Comac, suivie par près de deux mille personnes, a recensé entre octobre 2020 et avril 2021 des témoignages anonymes de victimes ayant subi harcèlement, agressions ou viols, sur le campus. Pour le Comac, ces dénonciations ont comme objectif de mettre en lumière les faits de violence récurrents et d'en faire naître un message à portée politique, dans une vision systémique, anti-capitaliste. Ainsi, la page du Comac relaie également des messages forts sur ces violences, dont les féminicides⁵². Elles et ils sont à l'origine du slogan « Pas une de plus ! »⁵³ : « Nous devons nous battre pour changer cette société qui pense que les femmes sont des objets. Il est temps de construire ensemble une société juste et égalitaire »⁵⁴.

51 www.facebook.com/comac.louvainlaneuve/about

52 « Le féminicide désigne un meurtre commis sur une femme ou une jeune fille au motif que celles-ci sont des femmes », dans Isabelle Mourgere, *Qu'est-ce qu'un féminicide : définition et origines*, 4 septembre 2019 - information.tv5monde.com/terriennes/qu-est-ce-qu-un-feminicide-definition-et-origines-309677

53 Proche du slogan « Ni una menos (pas une de moins) » du mouvement argentin contre les féminicides.

54 www.facebook.com/comac.louvainlaneuve/about

Ainsi, en 2020, deux manifestations ont été mises sur pied pour dénoncer ces mêmes violences, co-organisées par le Comac, l'Angela Kot⁵⁵, le Collectif des Femmes, l'AGL⁵⁶, l'OEHL⁵⁷, Cardijn Solidaire, Jeunes socialistes Brabant-Wallon et EcoloJ Louvain-la-Neuve. Placées à plusieurs endroits de la ville, les personnes présentes ont crié en cœur ce slogan « Pas une de plus ! », pour interpeller les autorités sur les violences sexistes et sexuelles. Lors d'un rassemblement réalisé en 2004 déjà, des organisations néolouvainistes avaient prévu plusieurs stands d'informations ainsi qu'une gigantesque pétition, tout cela organisé sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve transformée en cimetière⁵⁸. En 2020, celle début octobre, avait pour but d'appeler Julie Chantry, la bourgmestre d'Ottignies-Louvain-La-Neuve, à mettre en place des mesures pour plus de sécurité. Les revendications des étudiant·es allaient de plus d'éclairages dans la ville à des mesures de sécurité renforcées. Pour marquer les esprits, différentes victimes de violences sont venues témoigner devant l'assemblée de ce qu'il leur était arrivé.

Une deuxième manifestation a eu lieu le 25 novembre lors de la journée internationale contre les violences faites aux femmes*. Durant celle-ci, 21 femmes se sont couchées sur des draps blancs au sol. Elles représentaient les 21 féminicides dénoncés en Belgique depuis le début de l'année 2020⁵⁹. Chaque participante couchée sur le sol a reçu le témoignage d'un des féminicides qu'elle était invitée à lire en se relevant. Elle donnait le prénom de la victime, sa date de décès et elle racontait en quelques lignes ce qui lui était arrivé. Cette mise en place avait pour symbolique de donner la parole à celles qui ne l'ont pas eues.

55 Kot à projets féministe de Louvain-la-Neuve

56 Assemblée Générale des Étudiant·es de Louvain-la-Neuve

57 Organisation des Étudiants de la HELHa de Louvain-la-Neuve

58 Amnesty International Belgique, Louvain la Neuve : *Manifestation Halte à la violence contre les femmes*, octobre 2004 - www.amnesty.be/agenda/agenda-campagne-halte-violence-femmes/article/louvain-la-neuve-manifestation-halte-a-la-violence-contre-les-femmes

59 I. Mourgere, *op.cit.*

Les organisations revendiquaient :

- une meilleure prise en charge des victimes de violences, et que ces victimes ne soient plus invisibilisées ;
- que les acteurs·trices de terrain, telles que la police, reçoivent une formation pour intervenir correctement lors de situations similaires ;
- l'élaboration d'un plan d'action national, prévoyant une approche coordonnée des violences contre les femmes* ; le développement de la cellule de prise en charge de l'UCLouvain Together⁶⁰ avec plus de professionnel·les formé·es sur la question des différentes discriminations, et plus de professionnel·les formé·es à aider et accompagner les personnes victimes d'agressions sexistes dans les services d'aide (juriste, psychologue, assistant·e social·e, infirmier·e) ;
- l'amélioration du plan SACHA - plan de sensibilisation et prise en charge des violences sexistes et sexuelles en milieu festif⁶¹ - avec un·e professionnel·le pour former et coordonner une équipe d'étudiant·es-contacts engagé·es en tant que jobistes, avec des objectifs de sensibilisation et d'information contre le sexisme et les agressions sur le campus, et la mise en place d'un service de raccompagnement en soirée grâce à un numéro d'urgence fourni par les autorités - et/ou un circuit safe construit avec les personnes vivant le sexisme et le harcèlement.

60 Détaillée dans le chapitre *Les initiatives et défaillances des autorités compétentes de cette étude*.

61 www.plansacha.be

Durant cette manifestation, les questions liées à la sécurité des femmes* dans les espaces publics ont également été évoquées⁶². On pouvait ainsi lire sur la page du Comac :

« Louvain-la-Neuve est un endroit de plus en plus considéré comme non safe, où les femmes ne peuvent plus se déplacer sans se faire aborder ou agresser. Certaines ont peur de sortir seules, et d'autres ne sortent même plus après une certaine heure. De nombreuses agressions ont eu lieu sur notre campus et nous avons suite à cela récolté de nombreux témoignages. Face à tant de témoignages d'agressions et de violences sexuelles, nous avons choisi d'agir afin d'essayer que cela ne se reproduise plus, car c'est une honte que cela existe et que rien ne soit mis en place pour l'empêcher. Il n'est pas normal qu'encore aujourd'hui les femmes soient invisibilisées et insécurisées par notre système patriarcal, et c'est en visibilisant cette injustice que nous pouvons la combattre. Il faut donner la parole aux femmes afin que tout le monde sache que cela existe encore et que ce n'est absolument pas acceptable. Parce que oui, il se peut que ces agresseurs n'aient pas conscience que ce qu'ils font est extrêmement problématique et dangereux. En effet, notre système les plonge dans une éducation et une culture qui soutiennent et médiatisent la banalisation de ces violences. C'est donc à nous de remettre en question ce système et de le déconstruire afin de protéger les femmes de notre société. Cette campagne a pour but de sensibiliser les gens aux violences faites aux femmes, ainsi que de les sensibiliser à cette problématique. Nous avons pris des photos aux endroits où ont eu lieu ces agressions afin de les symboliser et de montrer que chaque agression, qu'elle soit physique, verbale ou mentale, qu'il s'agisse d'agressions sexuelles au sens propre, d'attouchements, d'atteintes à la pudeur, de pressions psychologiques, de blagues sexistes, d'insultes ou de sifflements, est inacceptable.

62 La Libre, *Un rassemblement contre les violences sexistes organisé à Louvain-la-Neuve*, 25 novembre 2020 - www.lalibre.be/regions/brabant/un-rassemblement-contre-les-violences-sexistes-organise-a-louvain-la-neuve-5fbc5bc-27b50a60aa0b2e0ba

Tout cela laisse des traces indélébiles et invisibles. Soutenons ces femmes et luttons contre les violences sexistes et sexuelles !

Il faut que les gens comprennent !

Nous ne voulons pas d'un campus où les femmes ont peur. Nous voulons être en SÉCURITÉ »⁶³.

Comme nous l'expliquions dans une précédente analyse, le confinement a provoqué une hausse du sentiment d'insécurité⁶⁴. Amancay Egas Torres, membre du Collectif des Femmes de Louvain-la-Neuve qui accompagne et guide les victimes, explique : « Seulement 10% vont voir la police, c'est peu. Toutes les autres agressions ne rentrent donc pas dans les chiffres. Mais nous, on voit la différence car on suit les personnes. La pandémie et le confinement ont amplifié les choses, on a vu une augmentation de la violence »⁶⁵. En effet, partout dans le monde, les violences faites aux femmes* et les féminicides ont connu une augmentation significative⁶⁶.

En octobre 2020, le Comac de Louvain-la-Neuve a ainsi également constitué, avec l'aide de géographes, sur base de nombreux témoignages une « carte de l'insécurité »⁶⁷ de Louvain-la-Neuve, mettant en évidence les rues de la ville considérées comme insécurisantes, peu éclairées, propices à des agressions, etc. Les étudiant·es ont été invité·es à répondre à une série de questions, comme « Où

63 www.facebook.com/comac.louvainlaneuve

64 Voir notre analyse : *Crise de la sécurité des femmes*, 2020 - www.corps-ecrits.be/crise-de-la-securite-des-femmes

65 Emma Marchal « On ne peut pas continuer à vivre dans la peur comme ça » : l'insécurité toujours bien présente à Louvain-la-Neuve, 23 juin 2021 - www.rtbf.be/info/societe/detail_on-ne-peut-pas-continuer-a-vivre-dans-la-peur-comme-ca-l-insecurite-toujours-bien-presente-a-louvain-la-neuve?id=10788117

66 Les Grenades, *Dans le monde, les violences envers les femmes explosent depuis la pandémie*, 23 novembre 2020 - www.rtbf.be/info/dossier/les-grenades/detail_dans-le-monde-les-violences-envers-les-femmes-explosent-depuis-la-pandemie?id=10638153

67 www.facebook.com/comac.louvainlaneuve/posts/2676552815951923

vous êtes-vous déjà senti·e en insécurité? », « Où avez-vous déjà vécu une agression? ».

Avec la publication de cette carte, le Comac a tenté d'attirer l'attention des autorités locales :

« Après avoir recueilli de nombreux témoignages, nous avons créé une carte qui reprend l'ensemble des rues où les étudiant·es de l'UCLouvain ne peuvent pas aller sans ressentir un profond sentiment d'insécurité ! Le sentiment d'insécurité n'est pas quelque chose à prendre à la légère. Il révèle les endroits les plus dangereux et les plus propices aux agressions sexistes (du harcèlement jusqu'au viol). En Belgique, une étudiante sur quatre subit une tentative de viol. C'est en raison du sexisme, du patriarcat et de ce capitalisme que sont réduites les femmes à des objets de consommation pour les hommes cisgenres.

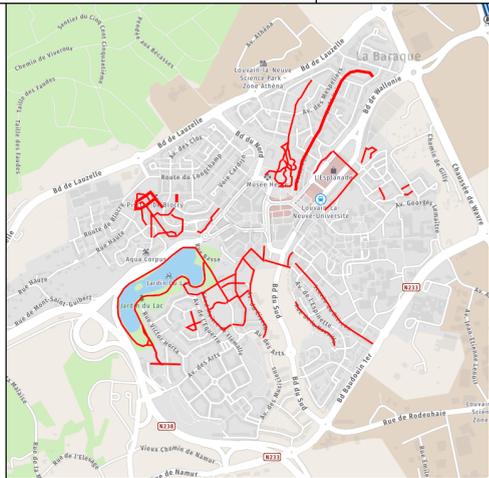
Il est également nécessaire que la commune, les autorités, dont la police qui promet encore un comportement machiste minimisant et invisibilisant systématiquement les faits d'agressions sexuelles et de viols, et surtout à notre université qui prend encore cette problématique beaucoup trop à la légère (malgré quelques avancées), agissent concrètement et au plus vite afin de rendre la ville de Louvain-la-Neuve plus safe. Une des premières mesures qui pourrait nous aider, serait de mettre des éclairages dans ces rues : les coins sombres et la mauvaise visibilité est un avantage laissé aux agresseur·euses ! En attendant que nos chères autorités réagissent, n'hésitez pas à utiliser cette carte pour éviter les endroits connus pour être non-safe (principalement en rentrant de soirée) ! »⁶⁸.

68 *Idem*

Louvain-La-Neuve

Rues mentionnées :

- Rue de l'Hocaille
- Rue du Baty
- Rampe du Val
- Rue du Lac
- Raccourci du Lac
- Ruelle du Cheval Godin
- Rue de la Saint-Grégoire
- Rue du Castinia
- Allée de la Source
- Rue de l'Union européenne
- Prom. de la Nuit de Mai
- Verte voie
- Allée de la Source
- Chemin des Trotinettes
- Chemin du Cerf-Volant
- Sentier Defrécheux
- Chemin Charlier
- Chemin des Templiers
- Promenade du Pays Mosan
- Traverse de l'Echange
- Porte Lemaître
- Boucle des Métiers
- Ruelle du Pépin
- Rue de la Baraque
- Rue du Jardinier
- Scavée du Biéreau
- Rue de la Neuville
- Chemin des Lorrains
- Voie du Roman Pays
- Chemin des Lorrains
- Avenue du Ciseau
- Rue des Bruyères
- Passage des Dinandiers
- Rue René Magritte
- Avenue de la Palette
- Bois de la Palette
- Fond du Maître de Fiémalle
- Avenue de l'Equerre
- Chemin des Graveurs
- Chemin du Fil à Plomb
- Chemin de Saint-Médard
- Réverie du Promeneur Solitaire.



Liste non exhaustive recueillie sur base des témoignages du mouvement *Louvain La Safe*, 4 octobre 2020.

À la suite de cette réalisation, le vice-recteur aux affaires étudiantes, Philippe Hiligsmann, a fait savoir aux médias qu'une carte similaire avait été créée par l'UCLouvain et existe donc déjà, le travail effectué par le Comac s'avérant ainsi sans doute inutile. Après plusieurs demandes du Comac, ladite carte ne leur a jamais été présentée. L'existence de cette carte est donc incertaine, mais la Police de la zone d'Ottignies-Louvain-la-Neuve en a bien réalisée une de son côté il y a quelques années, et se dit prête à travailler avec le Comac, pour rassembler leurs informations et penser ensemble un territoire plus sécuritaire⁶⁹.

Les initiatives du Comac s'inscrivent dès lors dans la lutte contre les violences et l'insécurité dans une dynamique active. Pour elles et eux, « la lutte est essentielle pour faire changer les choses, il faut se battre dans la vie pour ce qui ne va pas »⁷⁰. Ainsi, le Comac propose des plans d'action concrets, des plaidoyers et revendications à destination des autorités concernées. Car, « ce n'est pas à la personne de s'adapter afin d'éviter de se faire agresser, mais

⁶⁹ Véronique Davaux, interviewée le 28 septembre 2021

⁷⁰ Cloë Machuelle, interviewée le 14 juillet 2021

bien à la société d'éduquer et de s'éduquer pour ne pas commettre des agressions. C'est à cette dernière d'évoluer et de donner les moyens aux citoyen·nes de ne plus propager cette culture dangereuse et sexiste »⁷¹.

71 www.facebook.com/comac.louvainlaneuve/posts/2676552815951923

Les initiatives et défaillances des autorités compétentes

L'Université Catholique de Louvain-la-Neuve : sensibilisation et prise en charge ?

Comme on le voit, les collectifs étudiants se sont fortement impliqués ces dernières années à œuvrer au changement. Mais qu'en est-il des autorités compétentes ?

L'UCLouvain a mis en place le plan d'action « Together » en 2020, avec une campagne contre le sexisme et un plan de prise en charge.

Ce projet est né suite à la décision du recteur, en 2014, d'engager une série de conseiller·ères. Tania Van Hemelryck devient alors conseillère pour la politique de genre. Elle commence à travailler sur un plan d'action avec la vice-rectrice et avec Edith Antoine, contact genre au sein de l'UCLouvain. Comme l'explique Tania Van Hemelryck, « l'idée était de clarifier ce qu'on fait pour les étudiant·es. La volonté était de dépasser les protocoles de personnes de confiance qui ne sont pas formées à recevoir, accompagner, aider dans le cadre d'agressions et harcèlement sexuels »⁷². L'UCLouvain s'est donc rendu compte qu'il n'y avait pas de protocole pour accompagner les victimes. Un réseau de « personnes de soutien » est créé, comme pendant des « personnes de confiance », avec une formation psychosociale. Également, se met en place une cellule spécialisée d'intervention, d'accompagnement. Ce sont une psychologue, Anne-Sophie Masureel, et une assistante sociale, Anne-Michèle De Jonge, du Service d'aide aux étudiant·es qui sont en première ligne pour répondre aux demandes et accompagner les victimes dans des démarches psychosociales. Mais également juridique. En effet, si les victimes souhaitent déposer une plainte formelle à l'UCLouvain, un accompagnement se fait alors en

72 Tania Van Hemelryck, interviewée le 29 avril 2021

formalisant les choses dans un document envoyé à l'autorité compétente - soit le vice-recteur à la politique du personnel si c'est une personne du personnel qui est mise en cause, soit le vice-recteur aux affaires étudiantes si ça concerne un-e étudiant-e⁷³.

Toujours dans le cadre de ce plan Together, un travail de communication sur les démarches et de sensibilisation de ces questions a été mis en place. Cependant, selon Tania Van Hemelryck, la campagne ayant été conçue de manière beaucoup trop intellectuelle, la communication n'a pas fonctionné⁷⁴.

En effet, il semble que cette initiative est très peu connue des étudiant-es, comme le montre l'enquête de Thé OK?. Selon leurs chiffres, les services d'aide les plus connus sont :

- Securitas : 85 %
- Services de police de Louvain-la-Neuve : 78 %
- Planning familial de Louvain-la-Neuve : 75 %
- T-shirts jaunes : 67 %
- Thé OK? : 52 %
- Point Repère - aide aux étudiants : 49 %
- Univers santé : 27 %
- Quality Guindaille : 14 %
- Campagne Together de l'UCLouvain : 5 %

Ainsi, on constate que Together est en tout dernier. Ce qui explique, comme le dénonçait déjà l'Assemblée Générale des Étudiant-es (AGL), que les étudiant-es ne savent pas forcément où et à qui s'adresser en cas d'agression sur le campus⁷⁵. « Le constat de méconnaissance, voire de pas de connaissance du tout de Together, on y a été confronté suite à une affaire d'agression qui a eu lieu en 2021. Là, on a dû tirer les conséquences de ce que les étudiant-es nous disaient. Quand La Meute a publié sur Instagram

73 *Idem*

74 *Idem*

75 Assemblée Générale des Étudiant-es de Louvain, Accueil, 20 janvier 2021 - www.aglouvain.be

tous ces témoignages d'agressions, ça a été le choc de se rendre compte que toutes ces étudiantes n'étaient pas au courant que ce dispositif existait »⁷⁶.

Outre la méconnaissance du plan d'actions, un des problèmes majeurs de Together est que les personnes de première ligne ne sont pas formées à la prise en charge spécifique des cas d'agressions et harcèlement sexistes et sexuels⁷⁷. Thé OK? dénonce ainsi que ce manque de professionnalisme de la part des psychologues de la campagne Together, ont amené certaines victimes à se sentir non considérées, culpabilisées, et forcées de porter plainte⁷⁸. « Together, ça ne marche pas, parce que les personnes qui s'en occupent ne savent même pas ce que c'est la culture du viol, elles ne sont pas formées comme il faudrait »⁷⁹.

Face à ce problème de fond, ainsi que la méconnaissance de la campagne auprès des personnes concernées, Thé OK? s'est mis à prendre un rôle psycho-social de prise en charge, lorsque l'asbl a lancé un dépôt à témoignages. Thé OK? est ainsi devenu un espace de référence, prenant le contre-pied de Together dont les messages automatiques de réponses manqueraient cruellement d'empathie et d'individualité, selon les chargées de Thé OK?⁸⁰. La Meute, après avoir lancé son appel et diffusion de témoignages, renvoyait également vers Thé OK?, et non Together, toute personne ayant besoin d'être accompagnée ou aidée.

En effet, les étudiant-es derrière Thé OK? prennent le temps - environ une heure pour chaque témoignage - ainsi que la charge psychologique de répondre par mail à chaque personne partageant son témoignage pour l'aider et la rediriger vers une institution compétente. Car, comme l'explique Charlotte et Manon, membres de l'asbl : « presque systématiquement, les personnes qui témoignent cherchent également des réponses. Elles se demandent "est-ce que ce que j'ai vécu est un viol?". Elles sont perdues, ont

76 Tania Van Hemelryck, dans Les Louv-es, *Les violences sexistes et sexuelles, c'est-à-dire ?*

77 Thé OK?, interviewé-es le 7 juillet 2021 et Tania Van Hemelryck, interviewée le 29 avril 2021

78 Thé OK?, interviewé-es le 7 juillet 2021

79 *Idem*

80 *Idem*

besoin de comprendre, de soutien »⁸¹.

Thé OK? se retrouve ainsi à faire un travail pointilleux d'aide et de déculpabilisation, qui devrait pourtant être fait, porté et rémunéré par un·e professionnel·le, et non par des étudiant·es bénévoles et sans formation, ni soutien psychologique pour elles et eux.

Si l'UCLouvain compte bien garder cette campagne active et engager une psychologue spécialisée et formée pour porter Together, Thé OK? dénonce cette volonté obstinée à conserver ce projet, alors que, selon elles, « il ne fonctionne pas, il n'est pas connu par les étudiant·es »⁸². Ainsi, au lieu de dépenser énergie et argent à améliorer et revaloriser ce projet, il leur semblerait bien plus pertinent d'investir dans ce qui existe déjà sur Louvain-la-Neuve et qui est connu, fonctionnel et apprécié des étudiant·es, tel que Thé OK?. C'est penser sans stratégie que de démultiplier des ressources plutôt que de les rassembler pour faire un seul et unique projet qualitatif.

Plusieurs collectifs dénoncent ainsi un problème de conflit d'égo à l'UCLouvain, reprochant à l'Université le besoin de tout gérer, le manque de confiance et de délégation⁸³. La base du problème, c'est le système institutionnel : tout doit passer par tellement d'instances de décisions, que soit rien ne bouge, soit les forces s'éparpillent. C'est par exemple ce qu'il s'est passé lorsque Thé OK? s'est mis en place. Un document de présentation a été envoyé à l'UCL, au recteur et vice-recteur, et il n'y a eu aucun retour ni soutien de la part de l'Université, qui a finalement créé une campagne de son côté. Cela rappelle aussi la carte créée par Comac, que l'Université a décrié soutenant en avoir déjà produit une.

81 *Idem*

82 *Idem*

83 Comac, Assemblée générale des étudiant·e·s de Louvain (AGL), Collectif des Femmes, CHELLN, Corsci, Cardijn Solidaire, Ecolo J, JPS, Fédération des étudiant·es francophones (FEF), HELHA, Vie Féminine, Kot L'angela, La Meute, et le Planning familial de Louvain-la-Neuve, lors d'un communiqué de presses adressé aux autorités compétentes : *Revendications contre « les violences sexistes et les agressions sexuelles » sur le campus de Louvain-la-Neuve*, le 28 mai 2021

Face à ce constat, les collectifs continuent ainsi à dénoncer le manque de priorisation de l'Université sur ces questions⁸⁴. Comme le dit Eva Pigeon de l'AGL, « l'UCL réagit toujours en réaction et pas en action, ça manque de réflexions en profondeur et sur le long terme ». Et ce, malgré le soutien intarissable de Tania Van Hemelryck, qui travaille à amener ces questions comme des thématiques de fond et prioritaires, et à soutenir les collectifs qui y œuvrent, en donnant, entre autres, des subsides ponctuels. « On s'est rendues compte qu'il y avait plein de choses qui ne se passaient pas et, à part Tania, tout le monde s'en fout »⁸⁵.

Un dossier a été mis sur la table en mars 2021 suite à une série de dénonciations de viols et d'agressions commises par un étudiant fortement impliqué dans la vie estudiantine, ayant une place hiérarchique au sein d'associations et d'animations étudiantes. Une plainte rassemblant les différentes victimes a été déposée à Philippe Hiligsmann, vice-recteur des affaires étudiantes, soutenue par Thé OK? et Tania Van Hemelryck, suivant la procédure mise en place pour Together. Après un certain délai d'attente, il répondit finalement en invitant les étudiantes à se tourner vers la police, leur soulignant que ce n'était pas leur rôle d'enquêter. Pourtant, comme l'explique Tania Van Hemelryck, le vice-recteur a ici, par son mandat, un rôle à jouer, ne serait-ce que dans la prise en charge de l'agresseur⁸⁶.

84 *Idem*

85 Thé OK?, interviewé-es le 7 juillet 2021

86 Tania Van Hemelryck, interviewée le 29 avril 2021

On retrouvait ainsi, dans le communiqué de presse rassemblant les revendications d’une série de collectifs :

« Nous sommes conscient-es que la réalité de l’Université, immergée dans une ville, implique un partage des responsabilités avec les autorités communales. Cependant, les autorités universitaires et les directeurs des Hautes écoles ont des obligations précises qui leur sont propres pour assurer la sécurité de leurs étudiant-es et pour prévenir les actes criminels sur le campus, pour guider et aider les victimes et pour punir les coupables avec leurs propres moyens »⁸⁷.

Selon Thé OK?, après insistance, le vice-recteur aurait reçu l’étudiant ironiquement le 8 mars⁸⁸ et lui aurait demandé de se faire discret le temps que l’histoire se tasse⁸⁹. Rien de plus n’aurait été fait depuis lors.

Le 29 mars, suite toujours à la diffusion des témoignages de La Meute et de cette affaire, l’UCLouvain décidait aussi de revisibiliser sa campagne « Together » et surtout de se remettre en question :

« Le recours aux réseaux sociaux pour dénoncer des agressions sexuelles nous invite à remettre en question l’efficacité de ce dispositif et à le renforcer pour le rendre encore plus efficace et surtout à communiquer plus largement pour le faire connaître aux étudiantes et étudiants. L’Université doit mieux informer sur ce qu’elle s’engage à faire pour soutenir et accompagner les personnes victimes d’agression sexuelle. Mais elle doit également rappeler les limites de ses possibles actions. En effet, l’Université ne dispose pas des pouvoirs d’investigation relevant de la police et du pouvoir judiciaire ; elle est également limitée dans les moyens qu’elle peut mettre en œuvre en réaction aux signalements portés à sa connaissance. Malgré tout, l’UCLouvain s’engage à aider et à accompagner toutes les personnes qui feraient appel à elle

87 Comac, et co. *Revendications contre « les violences sexistes et les agressions sexuelles » sur le campus de Louvain-la-Neuve, op.cit.*

88 Journée internationale de la lutte pour les droits des femmes*

89 Thé OK?, interviewé-es le 7 juillet 2021

dans toutes les démarches qu’elles choisiraient de mettre en place tant en son sein qu’à l’extérieur, avec bienveillance et empathie »⁹⁰.

Pour le moment, rien n’a été évoqué comme solution pour la gestion des auteurs de violence, pour les écarter, par exemple, de postes à pouvoir (comitards, présidents de cercles, chargés de cours, etc.) qui leur octroient une supériorité hiérarchique et les rend encore plus susceptibles d’abuser de la vulnérabilité d’autres personnes.

Ainsi, cela explique qu’une des revendications du communiqué de presse était la suivante : « empêcher les “traitements de faveur”. En cas d’agression, les plaintes devraient être gérées par un comité externe à l’UCLouvain par souci de neutralité (pour éviter un traitement de faveur, que les plaintes ne donnent pas suite...) »⁹¹.

90 Université Catholique de Louvain-la-Neuve, *Campagne Together*. Communiqué du 29 mars - www.uclouvain.be/fr/decouvrir/egalite/campagne-together.html

91 Comac, et co. *Revendications contre « les violences sexistes et les agressions sexuelles » sur le campus de Louvain-la-Neuve*, op.cit.

Autorités communales et policières : dépôts de plainte et formations

Cela montre aussi un phénomène typique induit par la culture du viol :



La **decrédibilisation** des victimes, voire la non-crédibilité de leur vécu.

Comme le dit Noémie Renard dans son livre *En finir avec la culture du viol* : « Il faut défricher cette étrange inversion qui fait des victimes les quasi-coupables, acculées à se défendre, à dissimuler, à se taire et soupçonnées, quand elles osent parler, de vouloir attenter à la stature et à l'honneur de l'homme »⁹².

En effet, d'après une étude publiée en mars 2020 par Amnesty international et SOS viol, 39% des hommes et 25 % des femmes en Belgique pensent que les femmes qui ont subi un viol accusent souvent à tort. Tant que les pensées iront dans ce sens et que les policières ne seront pas formées à la culture du viol, il est certain qu'il sera couteux - tant du point de vue psychologique que matériel - de porter plainte, d'oser parler au lieu de se taire. Car aujourd'hui, dans la plupart des cas, lors d'un viol ou d'une agression sexuelle, les justifications sont portées par la victime. La police (voire les proches) demande encore : « Que portiez-vous ? Que faisiez-vous dehors à cette heure ? Aviez-vous bu ? Vous êtes-vous rendue de votre plein gré chez lui ? Avez-vous dit clairement "non" ? ...»⁹³.

Une œuvre culturelle qui met très bien cette problématique en scène est la série *Unbelievable*, produite en 2019, dont le titre parle déjà de lui-même. Elle rappelle qu'il n'y a pas de « bonne manière » de réagir en tant que victime, mais que de multiples réactions peuvent

92 Noémie Renard, *En finir avec la culture du viol*. Les petits matins, 2018

93 E. Marchal, « *On ne peut pas continuer à vivre dans la peur comme ça* », op. cit.

exister, comme la sidération. Elle veut ainsi sortir d'une normalisation de la victime et de ce mythe de la fausse victime.

En effet, les fausses accusations sont extrêmement rares et, pourtant, dans le système judiciaire, les victimes sont celles qui doivent se justifier, les accusé-es portant de fait une présomption d'innocence. Cela amène à déplacer la responsabilité sur la victime, au risque de minimiser le crime, de banaliser les violences sexuelles, et de réduire les victimes au silence. Demande-t-on à une personne cambriolée pourquoi elle osait posséder des objets de valeur qui risqueraient d'attirer les envieux ? Accuse-t-on une victime de meurtre de l'avoir bien cherché en exhibant à tout-es sa vitalité ? Cela serait ridicule, évidemment. Pourtant, en cas de viol, cela ne semble pas évident pour tout le monde.

Julie Chantry, bourgmestre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve explique ainsi que « "Aviez-vous bu?", "Étiez-vous en pleine possession de vos moyens?" etc. sont des questions obligatoires à poser, nécessaires pour essayer de faire la différence entre quelqu'un-e qui a fait une erreur et le regrette et quelqu'un-e qui a été réellement violé-e : c'est possible que la fille n'était pas pleinement consentante, mais pendant un moment elle l'a été »⁹⁴. Rappelons, d'une part, que quelqu'un-e qui a été consentant-e un moment, mais ne l'est plus, ça reste un viol ou une agression sexuelle. Le consentement peut se retirer à tout moment. Un « oui » ne veut pas dire qu'il n'est pas réfutable⁹⁵. D'autre part, ces questions ne sont en réalité pas obligatoires. En effet, comme nous l'expliquait Anne-France Bourtembourg, psychologue intégrée au service d'assistance policière aux victimes, « il y a différentes techniques d'audition. Pour les violences sexuelles, c'est le récit libre, on laisse la victime parler un maximum. il n'y a pas de canevas, même si le ou la polici-ère peut poser des questions pour rediriger

94 Julie Chantry, interviewée le 1er septembre 2021

95 Voir le sous-chapitre *Sensibiliser : Thé Ok?*

la conversation »⁹⁶. Si en 2006 est paru une circulaire auprès de la police pour les auditions des victimes et suspects de violences conjugales et intrafamiliales, avec un canevas de questions afin d'éviter d'oublier certains aspects, en 2015 cette circulaire a été révisée. En effet, on s'est rendu compte que poser des questions précises bloquait le discours de beaucoup de victimes puisque certaines questions n'étaient pas adaptées pour toutes, et ainsi les personnes ne se sentaient pas réellement comprises et/ou entendues⁹⁷.

Il existe actuellement une liste avec les grands thèmes à aborder dans ce récit libre, mais pas de questions obligatoires. C'est laissé à la sensibilité du ou de la policière⁹⁸.

Anne-France Bourtembourg comme Julie Chantry explicitent bien qu'en aucun cas, l'idée est d'être dans le jugement ou la non-croyance des victimes, mais simplement d'établir les informations nécessaires pour compléter les dossiers juridiques, et objectiver les choses⁹⁹. Cependant, même si on ne remet pas en cause la bonne volonté de la police, sachant que l'on vit dans une société patriarcale et de la culture du viol, la question de l'éducation policière semblerait primordiale.

Il existe différentes formations données aux policières : des formations académiques reçues pendant leur cursus et des formations de suivis reçues pendant l'exercice de leurs fonctions. Anne-France Bourtembourg se charge de donner les formations de suivis au sein de la police d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, obligatoires pour toutes. Elle a donné en 2020-2021 un formation de 7h sur les violences conjugales et donnera, en 2021-2022, 4 à 5 modules de 4h traitant entre autres du développement de l'aide aux victimes, des ressources à l'empathie, des violences faites aux minorités, etc.

96 Anne-France Bourtembourg, interviewée le 14 septembre 2021

97 *Idem*

98 *Idem*

99 *Idem* et Julie Chantry, interviewée le 1er septembre 2021

Si c'est déjà un point majeur que des recommandations données par une psychologue spécialisée sur l'accueil et l'écoute des victimes existent, il n'empêche qu'une déconstruction de fond sur le sexisme, la culture du viol, et la société patriarcale n'est pas encore au goût du jour à la police, ni au sein des autorités communales.

Pour preuve, une illustration à Bruxelles : en octobre 2021, 17 plaintes d'étudiantes contre un barman travaillant au Cimetière d'Ixelles - quartier universitaire bruxellois - sont sorties au grand jour, car rien n'avait été encore fait contre l'auteur mis en cause. Une manifestation de 1500 personnes a eu lieu le 14 octobre, en dénonçant ainsi la culture du viol minimisant la responsabilité de la police : « Ça fait des années que les cafés incriminés font l'objet de plaintes de jeunes filles abusées. Et que fait la police ? Que fait la justice ? Rien. Il y a une véritable banalisation de la culture du viol dans notre société. Il faut que ça s'arrête »¹⁰⁰. Une déferlante du #BalanceTonBar, diffusant des témoignages d'agressions sexuelles dans les bars bruxellois, s'en est suivie. En une semaine, plus de 200 témoignages ont été récoltés par Maïté Meuus, co-fondatrice du compte Instagram Balance ton bar¹⁰¹.

100 Cynthia Deschamps et co, *Manifestation suite aux viols dans des bars du cimetière d'Ixelles* : « On n'en peut plus de devoir faire attention à nous quand on sort », 14 octobre 2021 - www.rtbf.be/info/societe/detail_manifestation-suite-aux-viols-dans-des-bars-du-cimetiere-d-ixelles-on-n-en-peut-plus-de-devoir-faire-attention-a-nous-quand-on-sort?id=10860565

101 Maïté Meuus, interviewée dans : Barbara Boulet et Lucie Hermant, « Balance ton bar » a recueilli plus de 200 témoignages ; 26 octobre 2021 - www.rtbf.be/info/regions/detail_balance-ton-bar-a-recueilli-plus-de-200-temoignages?id=10867479

<p>EL CAFÉ IXELLES</p> <p>J'AVAIS 18 ANS JE VENAIS DE M'INSTALLER À BRUXELLES. UNE AMIE M'AVAIT INVITÉE À BOIRE UN VERRE AU EL CAFÉ CAR ELLE CONNAISSAIT LE BARMAN. J'Y VAIS, NOUS PASSONS UNE BELLE SOIRÉE. JE N'AVAIS PAS TROP ENVIE DE BOIRE MAIS JE ME SUIS LAISSÉE TENTER PAR UNE BIÈRE ET UN LONG ISLAND. L'ENDEMAIN MATIN : TROU NOIR. JE NE ME SOUVIENS DE RIEN DU TOUT EN ME RÉVEILLANT DANS LE LIT DE MON AMIE.</p>	<p>CAFÉ CENTRAL BRUXELLES</p> <p>HIER SOIR, NOUS ÉTIIONS AVEC PLUSIEURS AMIES AU CAFÉ CENTRAL DANS LE PUBLIC DU CONCERT. DES MECS COLLANTS, SEXUELLEMENT AGRESSIFS ET CLAIEMENT PAS LÀ POUR VOIR LE CONCERT. UN DE CES MECS SE FROTTAIT AUX MEUS.</p> <p>L'AUTRE, QUI AVAIT L'AIR DE CONNAITRE LE VIDEUR, A VOULU M'OFFRIR LE VERRE QU'IL AVAIT EN MAIN, VERRE QUE JE N'AI EVIDEMMENT PAS ACCEPTÉ.</p>	<p>JEUX D'HIVER BRUXELLES</p> <p>VOICI MON TÉMOIGNAGE CONTRE LES JEUX DHIVER.</p> <p>ÇA FAIT UN MOMENT QUE JE N'AI PLUS ENVIE DE ME TAIRE ET SUITE À LA RÉPONSE ABERRANTE DE L'ÉTABLISSEMENT J'AI MAINTENANT ENVIE DE LE CRIER HAUT ET FORT.</p> <p>C'ÉTAIT IL Y A UN PEU MOINS DE 3 ANS, JE SUIS SORTIE AVEC UNE AMIE, NOUS SOMMES ARRIVÉES TOTALEMENT MAÎTRE DE NOUS AUX JEUX, NOUS AVONS PARTAGÉ UN VERRE ET MOINS DE 30 MIN APRÈS,</p>
<p>AUJOURD'HUI, BALANCE TON BAR S'EST ENTRETENU AVEC LES RESPONSABLES DU YOU (CHEZ GINETTE, D'YOUKES), DU BARABAN, DU SPIRITO, DU MIRANO, ET DU BLOODY LOUIS.</p> <p>VOICI CE QUI EST RESSORTI DE CETTE PREMIÈRE RÉUNION :</p>	<p>JEUX D'HIVER BRUXELLES</p> <p>JE NE DÉSIRAIS PAS RÉPÉTER MON TÉMOIGNAGE MAIS LA RÉPONSE DES JEUX D'HIVER M'A PROFONDEMENT CHOQUÉE. J'AI DONC PASSÉ UNE SOIRÉE AUX JEUX D'HIVER IL Y A QUELQUES ANNÉES, JE REVENAIS D'UN DÎNER PLUTÔT CALME OÙ JE N'AVAIS BU QUE DEUX VERRES DE VIN. JE PRENDS MON PREMIER VERRE EN ARRIVANT ET LE DÉPOSE SUR LE BAR LE TEMPS DE PRENDRE UNE CIGARETTE DANS MON SAC.</p>	<p>CELTICA BRUXELLES</p> <p>EN 2014, JE SUIS SORTIE AU CELTICA AVEC DEUX TRÈS BONNES AMIES. MES SOUVENIRS SONT FLOUS. POURTANT, JE N'AVAIS BU QUE DEUX BIÈRES. JE ME RAPPELLE AVOIR DANSE PUIS, JE ME SUIS RÉVEILLÉ CONTRE UN MUR UN MEC CONTRE MOI, SES DOIGTS À L'INTÉRIEUR DE MOI. JE N'ARRIVAIS PAS À BOUGER. J'AI ÉTÉ OBLIGÉE D'ATTENDRE SANS RIEN FAIRE, JUSQU'À CE QUE MON CORPS SE RÉVEILLÉ.</p>
<p>BLOODY LOUIS IXELLES</p> <p>ÇA S'EST PASSÉ EN 2018, J'AVAIS DÉCIDÉ DE RÉSERVER UNE TABLE AU BLOODY LOUIS POUR FÊTER MES 18 ANS. IL ÉTAIT TARD, LA BOÎTE ALLAIT FERMER, NOUS DEVIONS DONC QUITTER LES LIEUX. ON SE DIRIGE VERS LE VESTIAIRE. UNE AMIE À MOI DIT AVOIR OUBLIÉ SON ÉCHARPE À L'INTÉRIEUR. DONC JE DÉCIDE DE RETOURNER POUR LA RÉCUPÉRER. POUR ELLE, LÀ, JE TOMBE SUR UN VIDEUR QUI ME DIT DE LE SUIVRE CAR IL ME DIT QUE JE TROUVERAIS L'ÉCHARPE DANS LES</p>	<p>BLOODY LOUIS IXELLES</p> <p>C'ÉTAIT IL Y A TROIS ANS AU BLOODY, PREMIÈRE FOIS QUE J'Y ALLAIS. À LA FIN DE LA SOIRÉE, UN PEU BOURRÉE, JE COMPTE RENTRER MAIS JE NE TROUVE PAS MES « AMIES » ENFAITE DÉJÀ PARTIES SANS MOI. J'EN PARLE À UN DES VIDEURS QUI VOIT QUE JE SUIS BOURRÉE. UN D'EUX ME PREND MON TÉLÉPHONE PENDANT UNE HEURE. DONC JE NE SAIS CONTACTER PERSONNE. UN AUTRE ME PISSE DESSUS ET UN AUTRE ME TOUCHE.</p>	<p>YOU BRUXELLES</p> <p>IL Y A PLUSIEURS ANNÉES DE ÇA, J'ÉTAIS SORTIE AU YOU AVEC DEUX COPINES.</p> <p>MES COPINES PARTENT AUX TOILETTES, DROGUE OU PAS DROGUE, JE N'EN SAIS TOUJOURS RIEN MAIS J'AI REPRIS CONSCIENCE QUAND UN TYPE AVAIT SA MAIN DANS MA CULOTTE, JE N'AI AUCUNE IDÉE DU TEMPS DEPUIS LEQUEL ÇA DURAIT, EN PLEIN MILIEU DE LA BOÎTE SANS QUE ÇA NE DÉRANGE PERSONNE.</p>
<p>EL CAFÉ IXELLES</p> <p>2015, EL CAFÉ. ON FÊTE LA FIN DE NOTRE BLOCUS AVEC MA PROMO. ON S'AMUSE BIEN. PUIS J'AI UN GROS TROU NOIR.</p> <p>LA SUITE ? JE SUIS À L'ARRÊT DE TRAM AVEC DES AMIES QUI ME FONT BOIRE DE L'EAU, OUI S'INQUIÈTENT POUR MOI. JE SAIS QU'IL Y A UN TRUC QUI CLOCHE. UNE SENSATION QUE JE NE RECONNAIS PAS, QUE JE N'AI JAMAIS CONNUE AVANT. BU.</p>	<p>HAVANA CLUB BRUXELLES</p> <p>IL Y A PLUS DE DIX ANS, JE SORS AVEC DES COLLÈGUES AU HAVANA, EN BAS DU PALAIS DE JUSTICE. JE DEVAIS AVOIR VINGT ANS. AU BOUT D'UN DEMI-COCKTAIL, JE COMMENCE À ME SENTIR MAL. JE DESCENDS AUX TOILETTES, ET LÀ, JE SUIS INCAPABLE DE ME RELÈVER. HEUREUSEMENT MES COLLÈGUES M'ONT TROUVÉE ET M'ONT RAMENÉ SAIN ET SAUVÉ CHEZ MOI. JE ME SUIS SENTIE MAL PENDANT TROIS JOURS. J'AI EU CONFIRMATION QU'IL S'AGISSAIT DE GHB.</p>	<p>BONNEFOOI BRUXELLES</p> <p>J'AI ÉTÉ AU BONNEFOOI AVEC MON COPAIN, IL S'EST RENDU AUX TOILETTES, J'AI DONC COMMANDÉ UN VERRE ET JE PARLAIS À QUELQUES PERSONNES.</p> <p>EN VOYANT DES GENS QUE JE CONNAISSAIS DEHORS, JE SUIS SORTIE FLUMER. APRÈS QUELQUES MINUTES, J'AI EU UN BLACK OUT. MON COPAIN EST VENU ME RETROUVER EN SORTANT DES TOILETTES. JE N'AI QUÉ QUELQUES SOUVENIRS.</p>

Même lorsque les victimes passent par le service d'assistance policière aux victimes et qui, via une psychologue comme Anne-France Bourtembourg, sont accompagnées dans les procédures et soutenues en première ligne, seulement une personne sur trois finit par déposer plainte¹⁰². Et, selon les chiffres de la Police, seulement 10% des faits d'agressions sexuelles et viols sont déclarés¹⁰³. Si la Zone de Police d'Ottignies-Louvain-la-Neuve évoque une série de raisons à ce fameux **chiffre noir**¹⁰⁴ - cette disparité entre les dépôts de plaintes et la réalité des faits -, ni la police, ni la commune ne semblent cependant savoir exactement que faire de plus que ce qui est déjà fait pour la réduire : « Il faudrait prendre des mesures, mais je ne sais pas lesquelles »¹⁰⁵, nous avoue Julie Chantry. Peut-être qu'une réelle piste d'action serait cet endroit précis : travailler sur le manque de déconstruction plus profond des mythes et croyances colportés par une société entière, notamment par ses institutions juridiques ?¹⁰⁶

102 Anne-France Bourtembourg, interviewée le 14 septembre 2021

103 Véronique Davaux, interviewée le 28 septembre 2021

104 Voir le sous-chapitre Dénoncer : *La Meute et Comac*

105 Julie Chantry, interviewée le 1er septembre 2021

106 Pour aller plus loin sur les questions juridiques, voir notre analyse : *Harcèlement et agressions sexuelles...*, *op.cit.*

Les revendications des collectifs

En décortiquant ce qui est mis en place par l'UCLouvain et les autorités communales, on voit bien qu'il existe des failles que les étudiant-es viennent combler par leurs initiatives. Si tou-ttes tentent de permettre - au moins en partie - aux victimes d'être entendu-es, reconnu-es, pris-es en charge, sensibilisé-es, déculpabilisé-es, un manque de coordination semble exister entre tou-ttes ces acteur-rices actif-ves face à la problématique. Et une chose est évidente : ce travail de fond met en lumière l'ampleur systémique des violences sexistes et sexuelles. Ainsi, toutes ces démarches pour lutter contre les violences, dans leur diversité de méthodes - de la sensibilisation à l'action militante, en passant par la prise en charge, la formation et la dénonciation - n'auraient que plus d'impacts et de forces si elles étaient rassemblées et coordonnées, dans une ligne directive commune.

En effet, pour le moment, le travail des collectifs étudiants est porté par les étudiant-es elles et eux-mêmes, bénévoles et principaux-les concerné-es, sans formation spécifique, ni soutien, ni suivi, ni rémunération, pour le travail qu'ils et elles fournissent. Par exemple, Louvain-la-Safe qui a été créé en attendant que l'UCLouvain prenne les choses en main, fonctionne avec les moyens du bord. Étant porté seulement par des étudiant-es, les forces vives s'y épuisent, et les étudiant-es, au bout d'un temps, ne sont plus étudiant-es et un turn-over est inévitable. Pareil pour l'application MONA, portée par quatre étudiant-es, qui fait suite à l'idée de Louvain-la-Safe : « Depuis plusieurs mois maintenant, toute l'équipe travaille sur l'application de façon bénévole. Aucun de nous n'est rémunéré et l'application ne génère aucun profit. Pour le moment, nous n'avons reçu ni subside, ni soutien financier. Nous sommes autonomes et finançons notre projet par nos propres moyens »¹⁰⁷.

107 Mona-Lisa d'Achille, interviewée le 13 octobre 2021

Également, ces initiatives étudiant-es visent un public tout de même limité. Car sensiblement axées sur leurs pairs - les étudiant-es -, elles n'incluent pas la totalité des personnes concernées, c'est-à-dire toutes celles vivant, étudiant, travaillant ou passant à Louvain-la-Neuve. Elles utilisent aussi énormément les réseaux sociaux, excluant ainsi toutes les personnes qui ne les utilisent pas (ou peu) pour des raisons de volonté, de valeurs, de moyens...

Par ailleurs, l'UCLouvain et les autorités communales et policières qui, elles, ont les moyens matériels et financiers et un spectre de public plus large, ne sont pas au coeur du terrain comme c'est le cas pour les étudiant-es, et ne portent pas les réflexions féministes et la déconstruction patriarcale que revendiquent quasi toutes les initiatives estudiantines. Elles semblent ainsi manquer leur cible. En tant qu'institutions de sécurité et d'éducation, pourtant, leur rôle à jouer est évidemment essentiel. Que ce soit en trouvant des solutions à court terme comme l'accompagnement des victimes, la sanction des agresseurs, ainsi que des solutions à long terme en formant, éduquant, sensibilisant vers un changement des mentalités.

Par ailleurs, un réel manque de protocole se révèle à tout niveau quant à la prise en charge des agresseurs. Celui-ci ne dépend pas bien sûr uniquement de l'UCLouvain (et Hautes Écoles), ni des autorités communales et policières, mais aussi des autorités provinciales, régionales et fédérales. Cette problématique commence à être portée et entendue au niveau politique et institutionnel. En effet, suite à l'appel à témoignages de La Meute, Sarah Schlitz, secrétaire d'Etat à l'Égalité des genres et des chances, explicitait le 31 mars 2021, en Commission Égalité des chances, en réponse aux député-es fédéraux-ales qu'« il ne s'agit pas d'empêcher les jeunes de faire la fête [...] mais bien de changer fondamentalement les mentalités pour permettre à chacun et chacune de faire la fête dans un climat bienveillant. Ce n'est pas sur les étudiantes que doit reposer la charge d'empêcher les agressions. Ce sont les agresseurs qui doivent arrêter de gâcher la fête pour tout le monde ».

Face à cette même réflexion que nous portons, des associations et des collectifs se sont associés en mai 2021 pour rédiger une motion de revendications, en réponse à ce sentiment d'insécurité¹⁰⁸. On y retrouve le Collectif des Femmes, le Comac, l'AGL, le CheLLN, Corsci, Cardijn Solidaire, Ecolo J, JPS, HELHA, Vie féminine, l'Angela kot, La Meute, Corps écrits et le Planning familial de Louvain-la-Neuve. Les revendications se divisent en trois :

1 - À l'UCLouvain et aux Hautes Écoles :

Nous sommes conscient·es que la réalité de l'Université et des Hautes Écoles immergées dans une ville, implique un partage des responsabilités avec les autorités communales. Cependant, les autorités universitaires et les directions des Hautes Écoles ont des obligations précises qui leur sont propres pour assurer la sécurité de leurs étudiant·es et pour prévenir les actes criminels sur le campus, pour guider et aider les victimes et pour punir les coupables avec leurs propres moyens.

Nous encourageons vivement l'Université et les écoles supérieures à élaborer et promulguer ouvertement un ou plusieurs protocoles concernant la prévention, la prise en charge et la sanction du harcèlement et des agressions sexuelles contre les membres de l'Université et des écoles supérieures – en particulier les étudiantes. Ce ou ces protocoles – qui amèneront peut-être à modifier les règlements actuels de l'Université ou des écoles – devraient indiquer, dans leur libellé, les voies légales que les victimes peuvent suivre à partir de l'organisation juridique de l'État belge.

Il est nécessaire de construire un espace de collaboration entre les établissements de l'enseignement supérieur, UCLouvain et Hautes Ecoles, concernant la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Développer, en outre du protocole interne, la cellule "Dispositif de prévention et de traitement de la violence, du harcèlement et des discriminations pour les étudiant·es" avec plus de professionnel·les

108 Comac, et co. *Revendications contre « les violences sexistes et les agressions sexuelles » sur le campus de Louvain-la-Neuve, op.cit.*

formé-es sur la question des différentes discriminations, pour aider et accompagner les personnes victimes d'agressions sexistes.

Et faire en sorte que tou-tes les étudiant-es connaissent les protocoles, les dispositifs de collaboration entre institutions et les aides disponibles pour toutes et tous.

Concernant les sanctions, l'UCLouvain sanctionne déjà lorsqu'un-e étudiant-e plagie un texte par exemple, mais il n'y a pas encore de sanctions prévues pour un violeur ou agresseur sexuel !

L'UCLouvain manque d'une position forte sur la question, à hauteur de l'enjeu. Au-delà du discours, la politique de l'Université doit être réellement engagée pour le féminisme sur le campus, avec un engagement de moyens pour travailler vers l'égalité des genres. En ce sens, il faut souligner que les initiatives des associations étudiantes sur la question des agressions sexuelles ont des limites matérielles évidentes, alors que l'Université dispose de bien plus de moyens et de ressources, voire sur certains points plus que la commune elle-même.

Ces propositions ne pourront être possibles sans un financement de l'UCLouvain à la hauteur des mesures nécessaires à contrer notre problème. Une transparence sur la mise en place, les budgets et les mesures prises par les autorités compétentes devrait donner la mesure de l'engagement.

Enfin, il faut le dire : c'est une opinion largement répandue parmi les associations étudiantes que l'UCLouvain peut faire beaucoup plus qu'elle ne le fait actuellement en la matière.

Concrètement, le protocole en question devrait plus particulièrement :

- 0 Considérer qu'il y a un réel problème au niveau de l'application « Together » de l'UCLouvain qui n'est pas assez efficace et pas assez connue ;

- ° Développer la cellule “Dispositif de prévention et de traitement de la violence, du harcèlement et des discriminations pour les étudiant·es” avec plus de professionnel·les formé·es sur la question des différentes discriminations et du consentement. Engager davantage de professionnel·les (juriste, assistant social, infirmier, psychologue) formé·es à aider et accompagner les personnes victimes d’agressions sexistes dans les services d’aide. Il faudrait la doter de moyens adéquats qui lui permettent de faire face et d’accompagner les personnes agressées. (La formation continue devrait porter entre autres sur la prévention et la détection, sur l’égalité hommes-femmes, sur les besoins et les droits des victimes, le respect de protocoles de protection des victimes, la récolte de preuves médicales, psychologiques et juridiques, etc.) (Rentrée 2021) ;
- ° Avoir dans la cellule un·e professionnel·le qui formerait et coordonnerait une équipe d’étudiant·es-contact engagé·es en tant que jobistes, qui auraient des objectifs de sensibilisation sur le campus, d’information auprès des étudiant·es et de raccompagnateur·trices de soirée grâce à un numéro d’urgence fournit par les autorités – et/ou un circuit *safe* construit avec les personnes subissant du sexisme et du harcèlement (Rentrée 2021) ;
- ° En partenariat avec d’autres acteurs et actrices, créer un plan de sensibilisation et de formations ambitieux et d’ampleur (conférences, cours sur les questions de genre, campagne d’affichages, guide dans les welcome pack avec les aides disponibles et le numéro d’urgence...) (Rentrée 2021) ;
- ° La formation du secteur judiciaire commence dans les facultés de droit. Des modules comme « les violences au sein du couple » devrait pouvoir élargir leur portée vers d’autres violences sexuelles, vers l’approche du genre, etc. ;

- Proposer une solution de re-logement aux victimes vivant sous le même toit que leur agresseur. De nombreuses victimes d'agressions sexuelles dans les kots n'osent pas porter plainte ou dénoncer leur cokoteur, car elles doivent continuer à vivre avec leur agresseur. Une coordination avec UCLogement pour trouver une solution permettrait de lever ce poids qui pèse sur la personne quand elle veut entamer la procédure de plainte ;
- Empêcher les "traitements de faveur". En cas d'agression par du personnel de l'UCLouvain, les plaintes devraient être gérées par un comité externe à l'UCLouvain par souci de neutralité (pour éviter un traitement de faveur, que les plaintes soient sans suite...);
- Communiquer de manière transparente. Une transparence absolue sur la mise en place, les budgets et les mesures prises par les autorités compétentes.

Aux autorités communales, police, CPAS et autres acteur·rices de la ville, nous demandons de penser en termes de :

- Partenariat : beaucoup d'actions de la commune sur le sujet pourraient être travaillées avec les étudiant·es. La Commune est déjà d'accord pour travailler avec toutes les associations, avec les étudiant·es et les personnes qui veulent faire de la prévention et de la lutte contre la violence envers les femmes* une priorité. Il faut que les associations puissent être en relation continue avec des professionnel·les qui ont l'habitude et qui font face à ces questions chaque jour. Mise en place par la commune d'un partenariat durable avec le recteur de l'UCLouvain, les directions des Hautes Écoles, la police, la société civile, les groupes d'étudiant·es, les recteurs des Collèges et Athénées d'OLLN.
- Coordination : mettre en place l'encadrement et la coordination de tous ces partenariats, tels que l'UCLouvain, les Hautes Écoles, les étudiant·es, l'associatif, les

centres de planning familial et toutes les structures concernées pour ce plan contre les violences sexistes et les agressions dans la ville de Louvain-La-Neuve et désigner un·e échevin·e, en charge de ce travail.

- Responsabilisation : que la commune et les pouvoirs publics agissent sur tout ce qui est de leur ressort : répression, moyens de communication, questions d'urbanisme et de mobilité (voiries sécurisées), et surtout coordination des professionnel·les et des associations.
- Communication coordonnée : que le commissaire de police transmette à l'Unité de police informatique les adresses « informatiques » des discussions où l'on trouve des appels au viol et à la violence, dont notamment des adresses à l'intérieur de l'UCL. Ces adresses « informatiques » doivent être surveillées, contrôlées et sanctionnées.
- Aménagement du territoire *safe* : lancer des marches exploratoires coordonnées par la Ville avec le secteur associatif, avec des citoyen·nes impliquée·es et avec l'aide de l'Université et Hautes Écoles pour repenser un aménagement du territoire plus sécurisant et des mesures concrètes à mettre en place avant décembre 2021, en analysant, par exemple, le besoin d'éclairage dans certaines rues, la cartographie des lieux insécurisants avec l'aide de la carte pré-existante, un système d'appel à l'aide, etc.
- Formation de la police et du CPAS : donner des formations continues d'accueil et prise en charge des victimes aux agent·es de police et aux assistant·es sociales du CPAS avec l'aide des organisations de terrain, qui dépasse le volet « violences intra familiales ». Veiller également à plus de collaboration avec la police et une mise en accès à des statistiques transparentes des faits.
- Sensibilisation : sensibiliser l'ensemble du personnel administratif concerné de la Commune pour l'informer de ces demandes, le sensibiliser avec les nouvelles

récentes et coordonner avec lui les nouvelles dispositions et mesures à prendre pour la sécurité des femmes et autres groupes discriminés dans la ville. Et concevoir, au-delà de la sensibilisation, un cadre de formation.

3. Aux autorités fédérales et régionales, nous demandons :

^o Un centre de coordination, tel un Centre de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS) qui permette à des associations et à d'autres services de dénoncer, de se raccrocher, de faire effet boule de neige, et aux victimes d'être prises en charge psychologiquement, médicalement et juridiquement. Ce centre doit évidemment avoir des moyens et du personnel compétent, qui peuvent être demandés aux autorités provinciales et régionales.

^o Elargir l'EVRAS (Éducation à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle) : l'école, censée être le lieu d'apprentissage de la diversité et de la bienveillance, devrait remplir son devoir de sensibilisation. Il faut décoloniser les savoirs, apporter une éducation sexuelle non hétéro-normée et basée sur le consentement. Et pour faire cela, il est indispensable d'imposer ces sensibilisations dans les programmes scolaires et d'offrir une réelle formation au corps enseignant, primaire et secondaire dans la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Nous encourageons les acteur·trices concerné·es à examiner et évaluer l'application des programmes et outils EVRAS pour que l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle soit plus systématique, incorporant le principe de l'égalité de genres, des outils, la déconstruction de la culture du viol, et la détection et signalement de comportements sexuelles transgressifs.

Nous demandons également que ces revendications à la Province, à la Région ou au Fédéral soient appuyées par l'Université, les Hautes Écoles et la commune, comme légitimes intermédiaires de ces revendications.

Suites et perspectives : une thématique prioritaire

L'Université, berceau des rapports de pouvoir

Grâce au travail des associations, des étudiant·es, des collectifs et des autorités sur Louvain-la-Neuve, s'est déployée la lutte contre les faits de violences sexistes et sexuelles, visibilisés par une grande libération de la parole.

Le milieu universitaire a la spécificité d'être un terreau fertile à ces violences. De fait, l'Université se vit comme le microcosme de notre système actuel, reproduisant le système hiérarchique et donc la potentielle violence qu'il engendre. Comme une caisse de résonance de la société, elle se risque ainsi, inévitablement, à la reproduction, voire la démultiplication de toutes ces violences. Comme l'explique Tania Van Hemelryck, : « le milieu universitaire n'est malheureusement pas exempté, à l'abri de tout ce qui concerne les violences sexuelles et le harcèlement sexiste. À la base du harcèlement sexiste et des violences sexuelles, il y a un rapport de pouvoir. Qui dit rapport de pouvoir, dit hiérarchie. Et le principe même de l'Université, c'est d'être fondé sur un système hiérarchique, et malheureusement aussi très androcentré encore actuellement. Ces rapports de pouvoir, on les retrouve tant entre étudiants et étudiantes, entre étudiant·es et professeur·es, et également entre collègues - que ce soit entre académique et personnel administratif. Beaucoup de personnes détiennent un pouvoir, ce pouvoir étant incarné par le savoir »¹⁰⁹.

109 Tania Van Hemelryck, dans Les Louv·es, *Les violences sexistes et sexuelles, c'est-à-dire ?*

Ainsi, il est plus que temps que soit pris à bras le corps cette problématique, avec la conscience de toutes les spécificités qui entourent le cadre universitaire et académique, et le huis-clos qu'est le campus de Louvain-la-Neuve, pour (ré)agir et acter afin de prévenir et prendre en charge ces violences de manière adéquate.

UCLouvain : sensibilisation, formation et prise en charge

UCLouvain semble bien vouloir prendre cette direction, de plus en plus conscientisée à la question. Selon Tania Van Hemelryck, la déferlante des témoignages postés sur les réseaux a, en effet, été « pour les autorités [de l'UCLouvain], un électrochoc au sens fondamental du terme, c'est-à-dire une prise de conscience qu'il s'agit là vraiment d'une problématique sociétale, qui touche tout le monde, que ce n'est pas juste des faits isolés »¹¹⁰. Cette prise de conscience aura donc enfin permis d'entendre dans la bouche du Recteur : « il n'y aura pas d'impunité pour les agresseurs »¹¹¹.

Ainsi, un groupe de travail est occupé au sein du corps hiérarchique universitaire à tableur sur cette question de la prise en charge des agresseurs. Edith Antoine et Tania Van Hemelryck militaient pour un accompagnement des agresseurs, sans être dans l'exclusion totale¹¹². Pour une institution éducative, le devoir d'éducation fait sens. Renvoyer des agresseurs, les faire sortir du système sans les accompagner ne règle pas le problème de fond. Car, avec la culture du viol, la majorité des agresseurs ne se savent même pas agresseurs, et renvoyer quelqu'un sans lui faire comprendre pourquoi, risque de créer une haine envers le système, envers les femmes*, qui serait préjudiciable¹¹³. Mais le corps scientifique s'y oppose : il n'y aurait pas d'autres manières de faire que de sanctionner les agresseurs en les mettant dehors. Comme l'explique Tania Van Hemelryck, « il faut se rappeler qu'il y a une polarité au sein de l'institution entre ceux et celles qui veulent faire changer

110 Tania Van Hemelryck, interviewée le 29 avril 2021

111 *Idem*

112 *Idem*

113 *Idem*

les choses et ceux et celles qui ne veulent pas »¹¹⁴. Tant qu'un accord ne sera pas fait, il n'y aura pas de protocole. On attend donc de voir la suite, en espérant qu'un accord pourra avoir lieu... Si l'UCLouvain, à sa rentrée scolaire 2021 semble avoir l'objectif clair de « rappeler la politique de tolérance zéro et accompagner les agresseurs »¹¹⁵, on émet un sérieux doute sur la possibilité de rendre ça réel sans protocole mis en place.

Pour ce qui est de la prise en charge des victimes, se rendant compte de l'inefficacité de Together, Tania Van Hemelryck a ainsi décidé d'engager une psychologue spécialisée dans les questionnements d'agressions sexuelles et sexistes. Reste à voir si, d'une part, cette personne aura un minimum de background féministe, de vision systémique et de prise en compte des violences intersectionnelles¹¹⁶ et si, d'autre part, elle pourra porter cela seule, en s'alliant, espérons-le, avec le travail déjà existant des collectifs étudiants et associations de terrain, suivant la voie déjà débroussaillée par ceux-ci.

En attendant, Tania Van Hemelryck souhaite mettre l'accent sur le consentement, en faire une « thématique institutionnelle forte, voire la thématique de l'année »¹¹⁷. Ainsi, à la rentrée 2021, une nouvelle campagne se lançait sous l'intitulé « Tolérance zéro pour le harcèlement et les agressions sexuelles à l'UCLouvain ». Sous couvert de cette deuxième campagne, faisant suite à l'inefficacité de celle qui a entouré Together, les objectifs de l'UCLouvain sont de :

- Marteler le fait qu'une agression est toujours une agression de trop et rappeler la politique de tolérance zéro de l'université concernant les agissements liés au harcèlement et aux violences sexuelles ;
- Insister sur le soutien et l'accompagnement des victimes, ainsi que sur la nécessité d'un suivi des auteurs ;

114 *Idem*

115 [UCLouvain -uclouvain.be/fr/decouvrir/actualites/tolerance-zero-pour-le-harcelement-et-les-agressions-sexuelles-a-l-uclouvain.html](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/actualites/tolerance-zero-pour-le-harcelement-et-les-agressions-sexuelles-a-l-uclouvain.html)

116 Pour aller plus loin sur l'intersectionnalité, lire notre analyse *Au carrefour des discriminations : l'intersectionnalité*, 2021 - www.corps-ecrits.be/au-carrefour-des-discriminations-lintersectionnalite

117 Tania Van Hemelryck, interviewée le 29 avril 2021

→ Éduquer pour créer une culture de respect et de consentement¹¹⁸.

Le 14 septembre, lendemain de la rentrée universitaire sortait, dans ce cadre, la première capsule du podcast Les Louv-es, réalisé et produit par Ultra Vagues sur la demande de l'UCLouvain¹¹⁹. Son titre joue sur la similarité entre Louvain-la-Neuve surnommé « Louv » par les néo-louvanistes, et l'animal, les louves, parce que « quand elles sont seules, ça gronde, quand elles sont en meute, elles hurlent »¹²⁰. Outil pour la sensibilisation, cette série de capsules de podcast à destination des étudiant-es revient sur des questions spécifiques telles que les violences sexuelles, le consentement, les questions de genre, etc. Les capsules sont diffusées via les réseaux sociaux et des plateformes d'écoute de podcasts.

Toujours à l'initiative de Tania Van Hemelryck, lors de la Welcome Day sur le campus de Louvain-la-Neuve, le 13 septembre, on a pu également retrouver la brochure de Thé OK? sur le consentement et les chiffres de leur étude, glissée dans les Welcome Packs que les nouveaux-elles étudiant-es reçoivent. Dans ces Welcome Packs, se trouvaient aussi des stickers renvoyant vers Together : « Harcèlement ? Agression sexuelle ? Le coupable, c'est l'agresseur ! L'UCLouvain te soutient. Une écoute, une aide psychologique, un accompagnement, un dépôt de plainte, en toute confidentialité ». Ils ont été imprimés en 35 000 exemplaires, et seront en outre affichés dans l'ensemble des logements et surfaces d'animation de l'université, accompagné des numéros d'urgence à contacter en cas d'incident.

Par ailleurs, un module de formation pour le personnel et les étudiant-es sur le modèle de l'Université de Concordia à Montréal devrait être mis en place. Il sera fait de 4 niveaux avec des thématiques tels que le consentement, les définitions harcèlements/agressions sexuelles, les relations d'autorité,... L'idée derrière, pour Tania Van Hemelryck, est de faire évoluer les mentalités et de susciter la discussion entre étudiant-es et collègues,

118 [UCLouvain -uclouvain.be/fr/decouvrir/actualites/tolerance-zero-pour-le-harcèlement-et-les-agressions-sexuelles-a-l-uclouvain.html](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/actualites/tolerance-zero-pour-le-harcèlement-et-les-agressions-sexuelles-a-l-uclouvain.html)

119 Les Louv-es - www.podcastics.com/podcast/les-louves

120 Bande annonce du podcast Les Louv-es

partages d'expériences et de réflexions entre pairs¹²¹. Si Tania Van Hemelryck nous avait dit rendre la formation obligatoire pour tou·tes, étudiant·es et membres du personnel de l'UCLouvain¹²², il s'avère que finalement elle ne le sera que pour les responsables de l'animation étudiante...¹²³

Également, un colloque réunira, en 2022, des expert·es et personnalités politiques, pour sensibiliser et impliquer les établissements d'enseignement supérieur.

Finalement, une application nommée **App'Elles** sera prochainement accessible, avec le soutien des ministres en charge de ces questions - Bénédicte Linard, ministre des Droits des femmes, et Valérie Glatigny, ministre de l'Enseignement supérieur. Son but : en cas de situation d'insécurité ou de danger, permettre à toute personne d'alerter et de faire appel à de l'aide auprès des autorités compétentes (police, etc.). Ce qui semble similaire, ou en tous cas complémentaire, à Mona App... Encore une fois, on peut se demander pourquoi les initiatives ne se sont pas coordonnées, pour faire une seule et même application au lieu de perdre énergie, temps et argent en les démultipliant ? D'autant que si plusieurs applications existent, la communication auprès des étudiant·es sera plus difficile et moins percutante, et les demandes d'aides disparates et donc moins efficaces...

121 Tania Van Hemelryck, interviewée le 29 avril 2021

122 *Idem*

123 UCLouvain - uclouvain.be/fr/decouvrir/actualites/tolerance-zero-pour-le-harcelement-et-les-agressions-sexuelles-a-l-uclouvain.html

La police et la commune : communication et formation

Durant la Welcome Day, pour la première fois en cette rentrée 2021, un stand de la police d'Ottignies-Louvain-la-Neuve était tenu et nommé « Un café avec ton policier ». Les étudiant-es étaient invité-es à venir rencontrer les polici-ères autour d'un café et parler de leur sentiment d'insécurité. Derrière, se trouvait l'idée de rendre les polici-ères plus humain-es, déconstruire les préjugés, en confrontant leurs réalités et ainsi espérer recréer un climat de confiance entre étudiant-es, victimes potentielles, et polici-ères. La Zone de Police souhaite reproduire ce genre d'événements, en amenant, la prochaine fois, de la documentation spécifique sur ces thématiques, afin de montrer que la police est attentive aux étudiant-es et à leurs ressentiments, et qu'une volonté de discussion existe¹²⁴.

Car, pour Anne-France Bourtembourg comme pour Julie Chantry, déposer plainte permet d'avoir des chiffres concrets permettant de faire bouger les choses au niveau fédéral¹²⁵ et peut également faire l'effet d'un soulagement psychologique pour les victimes. Le dépôt symbolique du poids de son vécu¹²⁶.

Les violences sexuelles étant devenue une thématique prioritaire pour le Procureur du Roi¹²⁷, Anne-France Bourtembourg tente ainsi de favoriser le lien entre victimes et polici-ères, en tant que personne médiatrice, mais également avec les ressources à l'extérieur, telles que les associations de première ligne, pour aider au mieux les victimes. Véronique Davaux, quant à elle, insiste sur la partie communication et sensibilisation, à améliorer et à développer avec différents partenaires de terrain : « Il faut faire passer des messages disant que la victime va être prise au sérieux, va être écoutée, et ne va pas être culpabilisée »¹²⁸. Tout en se questionnant tout de même sur le manque de temps pour mettre ça en place...

124 Anne-France Bourtembourg, interviewée le 14 septembre 2021 et Véronique Davaux, interviewée le 28 septembre 2021

125 Julie Chantry, interviewée le 1er septembre

126 Anne-France Bourtembourg, interviewée le 14 septembre 2021

127 Véronique Davaux, interviewée le 28 septembre 2021

128 *Idem*

Quant à la formation des polici-ères, elle continue avec les modules déjà constitués. Mais aucune formation donnée par des collectifs extérieurs, ou sur la culture du viol, n'est actuellement prévue.

Quant à la commune, elle répond négativement à la demande de réaménagement de l'éclairage public. Comme l'explique Julie Chantry, les axes principaux sont correctement éclairés, les axes secondaires le sont moins : « On ne peut pas éclairer Louvain-la-Neuve la nuit comme les autoroutes, pour l'écologie et pour la quiétude des riverains. Par ailleurs, si on éclaire très fort, on incite les gens à rester dans les rues »¹²⁹. La bourgmestre jongle ainsi entre les différentes demandes contradictoires, telles que celles du cercle étudiant astro qui est sensible à la pollution lumineuse et celles des collectifs luttant contre les violences sexuelles, et tente de trouver un équilibre. Elle invite les riverains néo-louvanistes et les étudiant-es à interpeller la commune et la police sur les éclairages qui ne sont plus fonctionnels.

On notera cependant que des lieux indiqués dans l'enquête de la Zone de Police où des agressions sexuelles ont eu lieu, la majorité sont très peu éclairés, et le moment où ont lieu toutes les agressions - à part celles dans les transports - est le soir ou la nuit. Cela amène les répondant-es à des comportements d'évitements le soir, voire pour certain-es étudiant-es, à éviter d'aller faire des activités sociales, culturelles ou sportives quand il fait noir ou carrément sécher les cours en fin de journée en hiver¹³⁰.

La première solution proposée par les étudiant-es ayant rempli l'enquête est ainsi, peu étonnamment, de modifier l'éclairage, nommant :

- sa mauvaise qualité ;
- son intensité non adaptée ;
- en panne ;
- son absence ;
- obscurci par la végétation.

129 Julie Chantry, interviewée le 1er septembre 2021

130 Véronique Davaux, interviewée le 28 septembre 2021

Face à cette enquête et ses chiffres, il est tout de même étonnant qu'aucune modification ne soit envisagée par la commune.

Finalement, pour faire suite aux revendications des collectifs, une motion du conseil communal a été votée le 18 mai 2021 s'engageant :

- ° à renforcer sa politique de lutte contre les violences faites aux femmes* ;
- ° à encourager les conseillers communaux, représentants de la Ville au sein des associations intercommunales et institutions diverses à être les ambassadeurs de la présente motion ;
- ° à mettre sur pied un groupe de travail, composé d'élus (de la majorité et de l'opposition), de représentant.e.s de la société civile incluant les associations déjà engagées sur la commune ainsi qu'à l'UCLouvain, sur la question de la lutte contre les violences faites aux femmes* ;
- ° à mandater ce groupe de travail afin qu'il présente au Conseil communal, dans l'année suivant l'adoption de la présente motion, de premières actions concrètes et mesurables en matière de lutte contre les violences faites aux femmes*, première étape d'un plan d'action durable ;
- ° à développer en 2021 un plan de prévention et d'action de la police contre les violences faites aux femmes* et le harcèlement de rue ;
- ° à établir un partenariat avec les associations actives dans la lutte contre les violences faites aux femmes* et à développer toute initiative de la commune, du CPAS et de la police en étroite collaboration avec celles-ci ;
- ° à soutenir les initiatives d'éducation à la non-violence en général et faite aux femmes* en particulier qui seraient organisées par des écoles et des associations de notre commune ;
- ° en fonction des conclusions du groupe de travail, des

priorités dégagées par celui-ci et compte-tenu des moyens financiers de la Ville, à mandater le Collège pour dégager les ressources nécessaires sur cette thématique ;

- o à transmettre la présente motion au chef de zone de la commune d'Ottignies, au recteur de l'UCLouvain, aux directions des Hautes Écoles présentes sur notre territoire, ainsi qu'à la ministre de l'enseignement supérieur et à la ministre de l'éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'à la secrétaire d'Etat à l'égalité des chances, à l'égalité des genres et à la diversité.

Suite à cela, le 9 septembre 2021 a eu lieu la première réunion du groupe de travail, composé, entre autres, d'Abdel Ben El Mostapha (échevin des droits humains de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve), Tania Van Hemelryck, une représentante du Collectif des Femmes, la Zone de police d'Ottignies-Louvain-la-Neuve dont Veronique Davaux et Anne-France Bourtembourg, Rose Charlier de la Maison Arc-en-ciel du Brabant wallon. On notera qu'il y manquait les représentant-es des étudiant-es et des collectifs estudiantins qui militent contre les violences faites aux femmes* et qui devraient, on l'espère, rejoindre le groupe, tout comme Roselyne Buisseret (représentante d'Amnesty International), une représentante de Vie Féminine et une de l'Égalité des chances.

À suivre donc...

L'État fédéral et la Fédération Wallonie-Bruxelles, en réaction et en action



De son côté, le Fédéral semble bien prendre à bras le corps cette question. En effet, Sarah Schlitz, secrétaire d'État à l'Égalité des genres et des chances, s'était déjà exprimée lors des récoltes de témoignages de La Meute dans une volonté de changement. En octobre 2021, suite au lancement du mouvement #BalanceTonBar, la secrétaire d'État a

convoqué une réunion d'urgence avec les ministres de l'Intérieur et de la Justice pour renforcer l'action de lutte contre les violences sexuelles, afin « de voir comment on agit, et pouvoir renforcer notre action en se coordonnant »¹³¹. On pouvait lire sur sa page professionnelle le jeudi 21 octobre, à propos de cette libération de la parole des victimes d'agressions sexuelles dans les bars étudiantins : « Cette situation intolérable n'est pas uniquement circonscrite à Ixelles et le Plan d'Action National de lutte contre les violences de genre accordera une attention particulière aux milieux festifs et étudiantins, pour que la fête soit plus belle et plus libre pour chacune et chacun. #BalanceTonBar »¹³².

Elle rajoutait : « Ce qu'il faut, c'est une réaction forte avec des mesures structurelles. Aujourd'hui, on considère comme normal de dire aux filles de faire attention quand elles sortent, et que ce soit

131 Sarah Schlitz, interviewée le 18 octobre 2021 - www.rtbf.be/info/societe/detail_la-secretaire-d-etat-sarah-schlitz-sur-la-lutte-contre-les-violences-sexuelles-nous-sommes-dans-une-periode-de-changement?id=10862219

132 Sarah Schlitz sur : www.instagram.com/p/CVTDI5jtQcq

à elles de prendre soin de leur propre sécurité, aussi bien sur place quand elles font la fête, que pour rentrer chez elles. C'est quelque chose qui n'est pas normal et il faut agir pour changer cet état de faits »¹³³. Si une série de collectifs féministes se sont rassemblés sous le nom de UFIA (Union Féministe Intersectionnelle Autogérée) en novembre 2021 pour exiger « haut et fort des mesures à la hauteur du courage des survivantes et de l'écho de nos voix dans la rue »¹³⁴, un Plan d'Action interfédéral semble bien en train d'être mis sur pied avec l'ensemble des gouvernements concernés, et constitué avec la concertation d'associations compétentes. Il a pour but de créer une transversalité dans les politiques par rapport aux violences sexuelles, ce qui pose généralement problème¹³⁵.

Pour ce faire, tout d'abord, une réforme du Code Pénal en matière de violences sexuelles veut modifier la définition du consentement afin de l'inscrire comme principe de base dans des infractions sexuelles : « Le consentement doit être donné librement et ne peut être déduit de la seule absence de résistance, il peut être retiré à tout moment avant ou pendant l'acte sexuel »¹³⁶. S'y ajoutera également les circonstances aggravantes de l'usage de substances inhibitrices pour pouvoir profiter des victimes lors d'agressions sexuelles¹³⁷. Cependant, on peut à nouveau questionner la dite « concertation d'associations compétentes » vu qu'une carte blanche contre cette réforme a été signée par une grande partie des associations féministes influentes en Wallonie-Bruxelles : la Voix des Femmes, le Monde selon les Femmes, le Mouvement pour l'égalité des Femmes et des Hommes, l'Université des Femmes, le Collectif des Femmes de Louvain-la-Neuve et Vie Féminine. Celles-ci dénoncent un véritable retour en arrière en matière de protection des enfants et des femmes*, une pensée patriarcale derrière ce texte et l'absence de sollicitation de leur expertise quant à sa rédaction¹³⁸.

133 *Idem*

134 www.instagram.com/ufia.bxl

135 *Idem*

136 Pour aller plus loin sur les questions juridiques, voir notre analyse : *Harcèlement et agressions sexuelles : lois, arrêtés, mesures covid et avancées*, 2021 - www.corps-ecrits.be/harcèlement-et-agressions-sexuelles-lois-arretes-mesures-covid-et-avancees

137 Sarah Schlitz, interviewée le 18 octobre 2021 - *op.cit.*

138 Face, *Carte Blanche. Réforme du code pénal, « un chèque en blanc pour les agresseurs ? »*, juin 2021

Dans cette réforme :

- le consentement reste un acquis dès la majorité sexuelle (16 ans) : toute victime doit prouver qu'elle n'a pas donné son consentement. Comme au Québec, il serait bien plus logique de définir que c'est à l'agresseur de prouver qu'il a obtenu consentement. C'est une double violence pour la victime, en ce qu'elle risque d'amener culpabilisation et minimisation du vécu. Également, c'est un point de vue qui ne prend pas en compte les réalités des réactions physiologiques face à une agression, tel que le fait que pour beaucoup de victimes leur système nerveux central se paralyse, désinvestissant leur corps et leurs sensations, les empêchant toute réaction physique ou verbale ;
- l'inceste devient interdit, mais uniquement aux mineur-es (les moins de 16 ans), ne prenant donc pas en considération les incestes sur personnes majeures, les considérant comme consentantes ;
- on retrouve un alourdissement pour les victimes quant à la charge de fournir des preuves dans les cas où l'agresseur aurait usé d'un pouvoir, d'une autorité, d'une emprise ;
- et la facilitation explicite de la prostitution des adolescent-es : il reviendra au/à la jeune ou au Ministère public de prouver que le proxénète ou le client étaient informés de sa minorité et désireux de commettre l'infraction.

Cette réforme n'a pas encore été acceptée à ce jour. À suivre également, donc.

Ensuite, il existe trois **Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS)** en Belgique : un à Bruxelles, un à Liège et un à Gand. La prise en charge y est optimale parce que ces centres se composent d'une équipe formée accompagnant les victimes, alliant soutien psychologique, juridique, médical, médico-légal ainsi que la présence de polici-ères sur place pour prendre directement les dépôts de plainte. Il a été mis en lumière que lorsqu'une victime passe par un CPVS, il y a 7 fois plus de chances que celle-ci dépose plainte, que lorsqu'elle utilise le circuit habituel. Toutes ces équipes sont formées et spécialisées dans le domaine des violences

sexistes et sexuelles. Projet pilote lancé en 2017, il a largement fait ses preuves : les CPVS se disent tous trois débordés. Plus encore, depuis septembre 2021, la rentrée universitaire et le déconfinement, le Centre de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS) de Bruxelles connaît une augmentation interpellante du nombre de victimes qui s’y rend, et se retrouve ainsi au bord de la saturation¹³⁹. Ainsi, Sarah Schlitz propose la création et la promotion de 7 nouveaux Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles, avec du personnel formé et compétent - de manière à ce que chaque victime ait un centre à maximum 1 heure de son domicile.

Les deux premiers ont ouvert leurs portes en novembre 2021 à Charleroi et à Anvers. Une campagne de communication de grande ampleur a été prévue pour accompagner leur lancement.

Parallèlement, l’État est également en train de donner des formations à plusieurs niveaux. Tout d’abord, auprès des magistrat-es, afin d’obtenir une meilleure prise en compte des victimes de violences sexuelles lors des procès. « On ne peut pas faire société quand il y a à ce point ce sentiment d’impunité vis-à-vis des agresseurs, porté par les victimes. Ce sentiment de ne pas être écoutées, entendues, c’est vraiment quelque chose qui doit changer. Il faut que, lorsqu’il y a dépôt de plainte, il y ait une action qui s’en-suive »¹⁴⁰. À l’heure actuelle, il y a déjà la moitié des magistrat-es de Belgique qui sont passé-es par cette formation¹⁴¹.

Finalement, un engagement de la part du Ministre de la Justice à former ses polici-ères a été pris. Ces formations de fond auront lieu de manière transversale, et non pas seulement dans les Zones de police, comme c’est le cas actuellement. L’idée est que dans tous les commissariats, « il puisse y avoir des polici-ères formé-es à l’accueil des victimes de violences sexuelles, et aussi, surtout, à la compréhension de ces phénomènes »¹⁴².

139 *Idem*

140 *Idem*

141 *Idem*

142 *Idem*

Et ce n'est pas tout. Spécifiquement par rapport aux Hautes Ecoles et Universités, deux jeunes député-es Ecolo de la Fédération Wallonie-Bruxelles se sont aussi emparé-es de cette question : Rodrigue Demeuse (Enseignement supérieur) et Margaux De Ré (Droits des femmes) ont fait approuver au Parlement de la Fédération en octobre 2021, avec d'autres membres de la majorité, un projet de résolution pour lutter contre le harcèlement dans l'enseignement supérieur et universitaire¹⁴³. « Nous avons commencé à nous intéresser à cette question au début de la législature [...] À ce moment-là, l'omerta commençait à se lever dans les écoles d'art avec la page instagram Paye ton rôle¹⁴⁴ qui donne la parole aux victimes de professeurs agresseurs. Puis le mouvement BalanceTonFolklore a démarré. Tout cela a permis de faire comprendre l'enjeu de la politisation de cette question. À partir de cela, nous avons commencé à rencontrer des actrices et des acteurs de terrain. On s'est rendu compte que le harcèlement sexuel ou moral recouvrait de tas de situations très différentes et que parfois les responsabilités de celles et ceux qui devaient agir n'étaient pas claires : quand c'était du harcèlement sur le campus, les universités étaient d'accord d'agir, c'était plus complexe quand cela avait lieu lors de moments de guindaille hors du campus ou, par exemple, lorsqu'un directeur de thèse reçoit une étudiante à son domicile privé »¹⁴⁵.

Un constat également fait par Unia, le Centre interfédéral pour l'égalité des chances, qui a publié un rapport en mars 2021, intitulé « Renforcer le cadre légal pour lutter contre le harcèlement dans l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles »¹⁴⁶. En mai 2021, l'ARES, l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur a également publié ses mesures de lutte contre la

143 archive.pfwb.be/1000000020ce069

144 www.instagram.com/payetonrole

145 Margaux De Ré, interviewée dans : Camille Wernaers, *Enseignement supérieur : le mouvement #BalanceTonFolklore est-il en train de changer la donne ?*, 11 octobre 2021 - www.rtf.be/info/dossier/les-grenades/detail-enseignement-superieur-le-mouvement-balancetonfolklore-est-il-en-train-de-changer-la-donne?id=10858323

146 www.unia.be/files/Documenten/Aanbevelingen-advies/2021_269_Renforcer_le_cadre_legal_pour_lutter_contre_le_harc%C3%A8lement_dans_lenseignement_sup%C3%A9rieur_en_FWB.pdf

violence et le harcèlement dans l'enseignement supérieur¹⁴⁷.

Comme l'explique Rodrigue Demeuse, « pour l'instant, certains établissements ont mis en place des dispositifs, d'autres pas, certains dispositifs de lutte contre le harcèlement restent méconnus. Ils ne sont pas obligatoires. Les étudiant-es ne sont donc pas traité-es de la même manière selon l'établissement dans lequel ils et elles étudient. Les étudiant-es nous ont confié leur inquiétude d'un lien étroit entre le dispositif mis en place et l'établissement, qu'il n'y ait pas d'indépendance et qu'au final la personne qui dénonce soit pénalisée, si le professeur harceleur l'apprend par exemple. Comment faire confiance ? »¹⁴⁸.

Pour le Parlement, le manque de données statistiques accentue à invisibiliser le problème. Mais pourtant, comme l'explique Margaux De Ré sur sa page professionnelle, « il semble qu'une grande majorité de personnes ayant fréquenté l'enseignement supérieur a au moins une fois été témoin, voire victime, d'une de ces catégories de harcèlement »¹⁴⁹.

Sarah Schlitz appuie les récoltes de témoignages sur les réseaux, expliquant qu'« on sait qu'il y a une victime sur 10 qui porte plainte, et donc on a un phénomène qui n'est pas suffisamment cerné. Les dépôts de plainte, mais aussi les témoignages que l'on peut lire sur internet, sont autant de manières de percevoir et cerner les phénomènes à l'œuvre. C'est donc fondamental »¹⁵⁰.

Ainsi, la résolution prévoit le lancement d'une étude scientifique afin d'enfin récolter des chiffres, tout en répertoriant les initiatives existantes permettant de lutter contre le phénomène.

147 www.drive.google.com/file/d/1Uw3GjIIAfK7xUuoh0DVCogXt2xqqYjKZ/view

148 Rodrigue Demeuse, interviewé dans : Camille Wernaers, *Enseignement supérieur : le mouvement #BalanceTonFolklore est-il en train de changer la donne ?*, 11 octobre 2021 - www.rtb.be/info/dossier/les-grenades/detail_enseignement-superieur-le-mouvement-balancetonfolklore-est-il-en-train-de-changer-la-donne?id=10858323

149 margauxdere.be/une-resolution-pour-combattre-le-harcèlement-dans-l'enseignement-superieur/

150 Sarah Schlitz, interviewée le 18 octobre 2021 - *op.cit.*

En outre, la résolution propose plusieurs pistes :

- faciliter le dépôt des signalements dans chaque établissement et en dehors, en imposant à chaque établissement de l'Enseignement supérieur de créer, quand ce n'est pas déjà fait, un dispositif de références et d'offrir une voie de recours externe pour que les étudiant·es victimes soient accueilli·es, conseillé·es et accompagné·es dans les cas où cet accompagnement n'est pas possible ou souhaité par l'étudiant·e ;
- adopter un cadre légal spécifique à tout l'Enseignement supérieur pour mieux protéger les étudiant·es ;
- informer et sensibiliser les établissements, le personnel et les étudiant·es, au sujet du harcèlement.

En conclusion

Espérons que grâce à cet élan gouvernemental de fond, un réel changement aura lieu. Que des cadres légaux, non-patriarcaux, réellement pensés pour les victimes et uniformisés verront le jour. Que la commune et la police suivront les directives mises en lumière par la table ronde. Que chacune des institutions renforcera ses formations en interne, au-delà du spécifique, pour aller vers des déconstructions sociétales, avec le soutien des associations environnantes et du fédéral. Que l'UCLouvain continuera sa sensibilisation et son renforcement d'une prise en charge réelle, arrêtant d'être dans les artifices, le « cosmétique » comme le déplore Tania Van Hemelryck¹⁵¹ qui semble lutter quasi seule contre un crépuscule d'hommes cinquantenaires blancs qui constituent le rectorat et vice-rectorat de l'UCLouvain. Que des protocoles concrets se mettront en place, pour que la sensibilisation et la dénonciation ne soient plus faites dans le vide¹⁵². Que les victimes, comme les agresseurs, soient réellement accompagnés et soutenus. Mais surtout qu'une mise en mouvement générale, alliant les diversités des compétences, des expertises, des moyens et du pouvoir d'actions entre collectifs étudiants, associations de terrain, autorités policières, communales et fédérales, portera ses fruits. Qu'une alliance riche et fructueuse voit enfin le jour, que la force de la collectivité permet d'avancer à grand pas vers le changement.

Même si, à cor et à cri, les victimes sont de plus en plus entendues, il y a encore du travail pour que les lignes bougent et que cette problématique, trop longtemps passée sous silence, devienne une priorité au-delà des mots, au cœur des actions.

151 Tania Van Hemelryck, interviewée le 29 avril 2021

152 Notons que ces étapes constituent tout de même un jalon fondamental au sein des luttes féministes, comme le démontre par exemple le mouvement #MeToo ou #BalanceTonPorc.

Il est, aujourd'hui, plus que temps que l'insécurité à Louvain-la-Neuve, comme partout ailleurs, ne soit plus qu'un vaste souvenir. Que les choses changent, par delà les belles paroles et les bannières de communication, que les institutions et les pouvoirs s'illustrent par des actes, dans une réelle proactivité, et s'érigent en acteur·rices efficient·es dans cette lutte contre les violences, afin de redonner aux femmes* le plein pouvoir et la liberté d'être et de circuler.

**« Quand on sort, on veut être libres,
pas courageux·euses »¹⁵³**

153 La Meute, interviewé·es le 11 avril 2021

Bibliographie sélective

Amnesty International

2020 Sondage sur le viol, mars 2020
www.amnesty.be/campagne/droits-femmes/viol/article/sondage-viol-chiffres-2020

Bodoc, Clémence

2014 *Culture du viol, consentement et « zone grise » : des concepts imaginaires ?*
www.madmoizelle.com/culture-du-viol-consentement-zone-grise-293519

Corps écrits

2010 *Petit aperçu du sentiment d'insécurité et des violences sexistes sur un campus universitaire*
www.corps-ecrits.be/petit-aperçu-du-sentiment-dinsecurite-et-des-violences-sexistes-sur-un-campus-universitaire
2018 *Le viol, ça se cultive ?* www.corps-ecrits.be/le-viol-ca-se-cultive
2020 *Antisexiste, la ville de Louvain-la-Neuve ?*
<https://www.corps-ecrits.be/antisexiste-la-ville-de-louvain-la-neuve>
2020 *Désir et consentement, même combat ?*
www.corps-ecrits.be/desir-et-consentement-meme-combat
2021 *Harcèlement et agressions sexuelles : lois, arrêtés, mesures covid et avancées -* www.corps-ecrits.be/harcelement-et-agres-sions-sexuelles-lois-arretes-mesures-covid-et-avancees

Delaume, Chloé

2019 *Mes bien chères sœurs*, Seuil, Paris
2021 *Sororité*, Points, Paris

Fédération des Centres de Planning Familial

2014 *Petit Guide Illustré du respect dans la rue (ou ailleurs)*

Mathieu, Thomas et Juliette Boutant

2014 *Projets crocodiles*, Le Lombard, Paris

Renard, Noémie

2018 *En finir avec la culture du viol*, Les petits matins, Paris

Thé OK? asbl

2021 *Ok ou pas ok ? Le consentement... Ce que vous en pensez*

Zeilinger Irene

2008 *Non c'est non*, La Découverte, Paris

Aides et ressources

Centre de prise en charge des violences sexuelles

Bruxelles, Charleroi, Gand et Liège
<https://www.violencessexuelles.be>

Collectif des femmes

Louvain-la-Neuve
<https://www.collectifdesfemmes.be>

La Touline

Nivelle
<http://www.latouline.be>

Plan Sacha

Événements festifs en Wallonie et à Bruxelles
<https://www.plansacha.be>

SOS VIOL

Bruxelles
<https://www.sosviol.be>

Thé OK? asbl

Louvain-la-Neuve
<https://www.facebook.com/theOKconsent>

Agressions sexistes et sexuelles à Louvain-la-Neuve

Où en est le sentiment d'insécurité dans la ville estudiantine de Louvain-la-Neuve ? À quoi est due cette augmentation des dénonciations de cas de harcèlements et d'agressions sexistes et sexuels relayés par les médias ?

Un travail de fond pour lutter contre ces violences est mené par les étudiant·es néo-louvanistes, les collectifs militants, les associations et les institutions, mais est-ce suffisant ?

Cette étude prend le cas de Louvain-la-Neuve, terreau fertile de reproductions des dominations, pour y mettre lumière et compréhension sur un trop plein et une libération de la parole en cours, ainsi que la nécessité de faire bouger les lignes et les mentalités.

Photo : L'Angela

